

<i>Objectif 5 Exploitation des systèmes :</i> Déployer les outils d'administration centralisée. Les outils ont été déployés et ont commencé à entrer en production à la fin de l'année 2002.	Degré de réalisation : Atteint
<i>Objectif 6 Systèmes de communication :</i> Développer le réseau de fibres optiques de la Ville de Genève. En fonction des besoins, des moyens et des opportunités de réaliser des travaux coordonnés, plusieurs tronçons de fibres optiques ont été posés dans le sous-sol genevois, ce qui représente 3 649 mètres linéaires.	Degré de réalisation : Atteint
<i>Objectif 7 Systèmes de communication :</i> Déployer les réseaux virtuels pour offrir de nouveaux services. Les réseaux virtuels prévus ont été mis en œuvre. Ils ont permis notamment d'adapter la stratégie de sécurité, en fonction du profil des utilisateurs de chaque station de travail.	Degré de réalisation : Atteint
<i>Objectif 8 Systèmes de communication :</i> Etudier et réaliser l'intégration voix-données sur un même média. L'étude et le choix de la solution technique ont été menés à bien. La réalisation des premiers sites pilotes a été reportée au 1^{er} semestre 2003 (Service d'incendie et de secours et Direction des systèmes d'information).	Degré de réalisation : Partiellement atteint.
<i>Objectif 9 Systèmes d'information :</i> Entreprandre des études en vue du renouvellement de systèmes d'information importants à l'échelle de la Ville de Genève. Le redéploiement du système d'information financier a été traité en priorité du fait de l'arrêt de la maintenance « Eurozoom » annoncée pour la fin 2003. La réalisation a débuté en automne 2002, soit dès le vote du crédit (PR-2000). En matière de ressources humaines, la DSI a réalisé un outil de pilotage destiné à faciliter le travail des gestionnaires.	Degré de réalisation : Atteint

<i>Objectif 10 Systèmes d'information :</i> Faire évoluer les développements utilisant le navigateur universel Web, afin de faciliter la diffusion d'informations tant auprès de la population que des Autorités municipales (Conseil municipal et Conseil administratif).	Degré de réalisation : Atteint
	En relation avec la nouvelle Loi sur l'information du public et l'accès aux documents (LIPAD) — entrée en vigueur le 1^{er} mars 2002 — le site public « www.ville-ge.ch/CM » et un nouveau site « Intr@CM » ont été mis en production simultanément le 10 juin 2002. Cet effort sera poursuivi ces prochaines années.

Personnel :

L'organisation de la DSI a été redéployée en quatre unités (Développement, Exploitation, Microinformatique et Administration), afin de faire face à l'évolution de la mission et des tâches qui lui sont dévolues, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Un apprenti informaticien a terminé avec succès son apprentissage de quatre ans à la DSI. Il a obtenu le prix du Conseil d'Etat.

Locaux :

Reprise de deux arcades à la rue du Grand-Pré et affectation, d'une part, à l'équipe de projet constituée pour la mise en œuvre d'un ERP (PR-200), et d'autre part, à l'unité « Exploitation » dans le cadre de la libération de locaux à la rue de l'Hôtel-de-Ville (PR-176).

Agenda 21 :

La DSI a géré — sous forme électronique — l'ensemble de son courrier entrant et sortant (5'632 documents), conformément à la volonté exprimée dans le cadre de la « Déclaration environnementale relative aux activités de la Ville de Genève », approuvée le 31 octobre 2002 par le Conseil administratif.

En relation avec la Délégation du Conseil administratif à la coopération au développement, la DSI a mené à bien différentes opérations de réaffectation d'équipements informatiques obsolètes.

La généralisation de la récupération systématique des déchets de bureau de la DSI a été mise en place.

Commentaires sur les comptes :

Le budget de fonctionnement de la DSI pour l'exercice 2002 correspond à 1,63% des charges et 0,02% des recettes du budget de la Ville.

Les charges de la DSI ont été maîtrisées dans les limites du budget accordé.

Divers :

Vote de la proposition PR-176 du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 1'411'000 francs destiné d'une part, à déplacer dans l'immeuble 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, du 2^e étage au sous-sol, le local informatique pour permettre à la Gérance immobilière municipale de réoccuper les locaux et, d'autre part, à la création d'un local informatique (site FDU) dans les sous-sols de la voirie aux Vernets.

Vote de la proposition PR-200 du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 8'712'000 francs destiné à financer le redéploiement du système d'information financier, notamment dans les domaines de l'élaboration budgétaire, de la comptabilité générale, de la gestion des biens et des immobilisations, du contrôle budgétaire et de la comptabilité analytique, en vue de l'intégration du contrôle de gestion.

Vote de la proposition PR-165 du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 3'099'330 francs destiné à la réalisation de différents projets de systèmes d'information prévus dans le Plan informatique quadriennal 2001 (PIQ).

Rapport de gestion du Conseil administratif à l'appui des comptes 2002

**DEPARTEMENT MUNICIPAL DE L'AMENAGEMENT,
DES CONSTRUCTIONS
ET DE LA VOIRIE**

Direction et secrétariat du département de l'aménagement, des constructions et de la voirie
 Missions : Direction et coordination, aménagement, construction et voirie, relations externes.

Objectifs 2002

Objectif 1 : Qualité de vie dans les quartiers Les mesures prises ont permis d'augmenter la présence et le dialogue avec les habitants du quartier, particulièrement en ce qui concerne les aménagements et espaces publics.	Degré de réalisation : Atteint
Objectif 2 : Une Ville de Genève active en matière d'aménagement Les efforts entrepris, notamment à St-Jean, pour débloquer certaines situations, ont permis de faire aboutir un plan localisé de quartier en force, en accord avec la population du quartier.	Degré de réalisation : Atteint
Objectif 3 : Concertation avec la population Les différentes concertations et informations données à la population concernant des sujets délicats d'aménagement du territoire ou opération liées à la modulation du trafic, ont permis d'obtenir des résultats positifs.	Degré de réalisation : Atteint
Objectif 4 : Rénovation du patrimoine immobilier Les efforts se poursuivent afin d'arriver à des consensus en ce qui concerne les loyers futurs après rénovation. La poursuite de cette réflexion a permis de débloquer des dossiers et de restaurer des immeubles, notamment à St-Gervais.	Degré de réalisation : Atteint

<i>Objectif 5 :</i> Politique foncière La mise en place de la politique foncière a permis l'acquisition de la parcelle du Foyer.	Degré de réalisation : Partiellement atteint
--	--

<i>Objectif 6 :</i> Propreté des rues Se référer aux objectifs de la voirie.	Degré de réalisation : Partiellement atteint
--	--

<i>Objectif 7 :</i> Gestion des déchets Se référer aux objectifs de la voirie.	Degré de réalisation : Partiellement atteint
--	--

<i>Objectif 8 :</i> Service juridique pour le département Amélioration qualitative et quantitative des prestations juridiques.	Degré de réalisation : Atteint
--	--

Personnel :

En 2002, nous avons engagé une secrétaire (à 50 %) destinée aux juristes. Un poste d'assistante de direction a été créé et est occupé par une personne déjà engagée par la direction.

DIVISION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS

Direction et secrétariat de la division de l'aménagement et des constructions

Missions : Direction et coordination, Aménagements et constructions, Relations extérieures

Objectifs 2002

<i>Objectif 1 :</i>	Degré de réalisation :
Veiller à l'application des décisions du Conseil administratif et du Conseil municipal	Atteint
Pour l'ensemble de la division, 51 propositions ont été déposées au Conseil municipal et 34 ont été votées.	

<i>Objectif 2 :</i>	Degré de réalisation :
Construction d'équipements	Atteint
Les crédits de construction pour une école aux Ouches, une crèche à Montbrillant et une école à la rue de Zurich ont été déposés comme prévus.	

<i>Objectif 3 :</i> Maîtrise des coûts	Degré de réalisation : Atteint
La division de l'aménagement et des constructions a introduit un système de gestion du patrimoine avec la collaboration d'un économiste de la construction. Au total 13 dossiers ont été analysés par cette méthode, représentant un total de 76 millions de francs. Elle permet d'évaluer les surcoûts éventuels.	
<i>Objectif 4 :</i> Coordonner l'activité des services	Degré de réalisation : Atteint
22 séances de coordination aménagement transports (ordinaire et extraordinaire), 17 séances avec le service d'urbanisme, 32 séances de direction, par ailleurs des liens transversaux entre le service des bâtiments et d'architecture sont entrepris dans le cadre des objectifs de réorganisation de la division.	
<i>Objectif 5 :</i> Gérer l'ensemble du personnel	Degré de réalisation : Partiellement atteint
Des réflexions sont entreprises afin d'offrir la possibilité d'une mobilité au sein de la division qui s'inscrit dans le cadre de la réorganisation de la division.	
<i>Objectif 6 :</i> Suggérer des mesures d'aménagement ou de protection, notamment en utilisant le droit d'initiative dont bénéficient les communes depuis 1993 Voir rapport du service d'urbanisme, objectif 3.	Degré de réalisation : Atteint

<i>Objectif 7 :</i> Préparer la synthèse des préavis communaux en autorisation de construire	Degré de réalisation : Atteint
La direction a préparé la synthèse de 743 préavis ; dont 358 favorables, 313 défavorables sous conditions et 72 défavorables. De plus, 55 autorisations pour acceptation des travaux ont été traitées et 12 préavis n'ont pas été suivis par le DAEL.	
<i>Objectif 8 :</i> Préviser l'adjudication des travaux	Degré de réalisation : Atteint
L'année 2002 a vu le nombre d'adjudication doubler par rapport à 2001. Cela signifie une plus grande activité dans les services constructeurs, soit 16 565 345 francs contre 7 217 337 francs en 2001. En 2002, les procédures pour prestations de service ont doublé par rapport à 2001 : 11 procédures sur invitation ou ouvertes se sont déroulées, totalisant 133 inscrits et 7 bureaux hors cantons de Genève. Il a été procédé à l'ouverture de 9 soumissions auxquelles 109 puis 73 candidats ont participé (en raison des procédures à deux tours) et lors desquelles 7 candidats n'ont pas rendu d'offre.	
<i>Objectif 9 :</i> Promouvoir les concours d'architecture	Degré de réalisation : Atteint
La division a organisé 3 mandats d'études parallèles et 1 concours en 2002 concernant les objets suivants : réaménagement de la place du Molard, création d'un bac d'orangerie, mise en valeur et ouverture au public du site archéologique du parc La Grange et construction d'une crèche et d'un parc public à St-Jean. A l'exception d'un projet, tous ont été choisis à l'unanimité des jurés et experts.	

<i>Objectif 10 :</i> Elaborer et tenir à jour le plan financier quadriennal	Degré de réalisation : Partiellement atteint
Depuis la disparition de la planification à long terme, la division tient à jour une base de données sur 10 ans permettant ainsi une liste systématique des différents objets pouvant être inscrits dans un plan financier quadriennal. Le Conseil administratif a pris la décision de préparer un 21^e PFQ et d'en laisser la mise au point à l'équipe qui constituera la législature 2003-2006, il sera donc présenté au Conseil municipal en automne 2003.	
<i>Objectif 11 :</i> Information et participation de la population	Degré de réalisation : Largeement atteint
Une expérience de participation de la population dans le cadre du concours pour la construction d'une crèche et d'un jardin public a rencontré un vif succès, grâce à la mise sur pied d'une méthode particulièrement active qui répond pleinement aux critères de l'Agenda 21.	
<i>Objectif 12 :</i> Participation à des groupes de travail inter-cantonaux	Degré de réalisation : Atteint
Participation à 8 réunion du comité TC 2005, co-présidence de 8 séances du groupe de travail Sécheron, la commission des bâtiments universitaires ne s'est pas réunie en 2002, 4 séances du comité Européen à Berne, 3 séances de l'Aspan.	

Personnel :

Le budget voté a permis le renforcement de la cellule soumission par l'engagement d'une collaboratrice à 80 % sur le poste accordé à 100 %. Le 20 % restant a été mis provisoirement à disposition du service d'urbanisme pour faire face à une augmentation des besoins en secrétariat. Le poste de directeur adjoint accordé au budget 2002 sera pourvu le 1^{er} semestre 2003.

Locaux :

Des solutions sont à l'étude pour faire face aux besoins en locaux, le no 4 de l'Hôtel-de-Ville ne permettant plus d'accueillir l'ensemble du personnel des services qui s'y situent.

Agenda 21 :

La direction a conduit une expérience particulièrement positive de participation de la population en mettant sur pied une méthode originale pour associer les habitants à un concours d'architecture d'une crèche et d'un parc public.

Opérations foncières, informations et communications

Missions : Opérations foncières, Information, communication et documentation.

Objectifs 2002

Objectif 1 : Promouvoir les actions d'information et de communication menées par le Département (périodique d'information, site internet, affiches, permanences)	Degré de réalisation :
	Atteint
Périodiques d'information : parution de quatre périodiques du Département, participation au journal "Vivre à Genève" / Site internet : mise à jour et développement du site du Département / Affiches : mise en place et gestion d'une information de proximité (panneaux mobiles, Cityplans, autres lieux publics / Permanences : information à la population, réception – transmission des observations faites par la population / Mise en place d'expositions à l'arcade d'information municipale au Pont de la Machine (7 expositions) et au bâtiment d'expositions au 12 quai du Rhône (6 expositions).	
Objectif 2 : Poursuivre la politique d'acquisition foncière mise en place en vue de répondre à l'intérêt général en matière d'équipements publics, d'aménagements piétonniers ou d'espaces de verdure, de logements, de locaux artisanaux, etc. Acquisitions acceptées en 2002 par le Conseil municipal : immeubles 40 rue de Zurich, 99 rue de Lyon, Clos Voltaire, parcelle ex-SIG à la Jonction, parcelle sise périmètre Jean-Violette. Propositions d'acquisitions en cours d'examen auprès du Conseil municipal (déc. 2002) : parcelle dite du Foyer de Sécheron, halle Tivoli-Feldschlösschen. Autres opérations déposées auprès du Conseil municipal : échanges fonciers à la rue le Royer (Rolex), modification de l'assiette du droit de superficie de la Société Parking Plaine de Plainpalais, modification du droit de superficie relatif à la SI Champel-Malombré.	Degré de réalisation :
	Partiellement atteint

<i>Objectif 3 :</i> Améliorer la gestion administrative des dossiers, notamment par la mise en réseau de données informatiques regroupant des aspects légaux, financiers, fonciers, etc. La mise en place de données informatiques relatives au service sera intégrée en fonction de la mise en place de l'avancement du projet GEPIM.	Degré de réalisation : Partiellement atteint
--	--

Personnel :

Le secrétariat a été complété par un poste à 50 % afin de porter l'effectif à un poste complet.
Le service compte ainsi 16 personnes pour 11,5 postes de travail.

Locaux :

En coordination avec la Direction, divers objets immobiliers, susceptibles de répondre aux besoins en locaux administratifs, ont été examinés (visites, expertises, prises de décision). A ce jour, aucun objet n'a pu être présenté au Conseil administratif en vue d'une acquisition.

Agenda 21 :

Le service a collaboré activement à diverses expériences participatives de la population (projet d'une crèche et d'un parc à Saint-Jean, séances publiques aux Grottes, à Saint-Jean, etc.).

Service de l'urbanisme

Missions : Evaluation des transformations du territoire communal et des besoins de la population, Planification du territoire communal en application des lois et plans-cadre cantonaux et des principes du développement durable, Assistance, vulgarisation et échanges professionnels sur la connaissance du territoire.

Objectifs 2002

<i>Objectif 1 :</i> Mise en place d'un observatoire permanent de l'évolution de l'occupation des arcades commerciales sur le territoire de la Ville de Genève. Les bases de données existantes sont régulièrement alimentées. Le remplacement du géographe-urbaniste a conduit à consolider les moyens existants. L'objectif de collaboration sur le projet Synthurba (DAEL) n'a malheureusement pas pu être atteint pour des raisons indépendantes de la volonté du Service d'urbanisme. Pour la deuxième année, poursuite de la constitution de l'observatoire en réalisant des relevés complémentaires in situ (sous forme de mandat), en développant les critères d'analyse et en intensifiant les échanges d'information avec l'Office cantonal des statistiques, afin de cerner les mécanismes de la vacance au niveau des bureaux et des arcades de la Ville de Genève.	Objectif de réalisation : Atteint
<i>Objectif 2 :</i> Amélioration de la formation des collaborateurs du Service d'urbanisme afin d'acquérir une meilleure connaissance dans la matière des outils informatiques pour les projets d'études d'aménagement et les plans d'affectation. Le temps disponible des collaborateurs et le nombre restreint de plan d'affectation à dessiner en 2002 ont conduit le service d'urbanisme à diversifier les formations (plusieurs personnes formées sur Powerpoint) et à limiter le rythme de formation sur Archicad (1 personne formée en 2002).	Objectif de réalisation : Partiellement atteint

<i>Objectif 3 :</i> Recherche d'une plus grande autonomie communale en matière d'établissement de la planification directive et impérative.	Degré de réalisation : Atteint
Le Service d'urbanisme s'est montré particulièrement actif sur un certain nombre de dossiers (tels que Sécheron, Saint-Jean, Falaises, Grottes, Gare des Eaux-Vives, Florence etc.) et a participé à l'élaboration du projet de loi sur les plans directeurs communaux et localisés (récemment adopté par le Grand Conseil). La révision de certains projets de plans directeurs. (Forêt-Mervelet, Allières) est en cours et son aboutissement reste dépendant de l'accord du Canton sur les questions patrimoniales et de la concertation indispensable avec les privés et les milieux associatifs. Le projet de plan directeur du Bout-du-Monde / Crêts-de-Champel a abouti : il est en attente de l'approbation du Conseil municipal.	
<i>Objectif 4 :</i> Etablissement d'un programme de révision du plan directeur communal de 1993, parallèlement à la mise en place de sa procédure de validation par les autorités communales et cantonales. Si le Service d'urbanisme a réalisé son objectif pour le plan directeur des chemins pour piétons en faisant aboutir le dossier au Conseil d'Etat sur la base d'une large approbation par le Conseil municipal, il n'a pas trouvé les conditions contextuelles pour préparer toutes les bases d'une mise à jour du plan directeur communal. En accord avec son magistrat, il a donc orienté ses études directrices vers des enjeux concrets et immédiats (voir objectif suivant) et sur les prémisses d'un plan vert (maillage de verdure).	Degré de réalisation : Partiellement atteint
<i>Objectif 5 :</i> Organisation et renforcement de la prise en charge de dossiers emblématiques de l'aménagement communal : friches industrielles, périmètres à potentiel logements, priorité d'urbanisation, d'amélioration et de l'usage de l'espace non bâti. Le service d'urbanisme a mis l'accent en 2002 sur les enjeux prioritaires de l'aménagement communal, en concentrant ses efforts sur plusieurs dossiers : Sécheron, qui a donné lieu au dépôt de propositions au Conseil municipal relatives à l'aménagement, à l'acquisition du périmètre du Foyer et à une information sur l'ensemble du quartier ; Gare des Eaux-Vives, où la Ville de Genève joue un rôle moteur dans le cadre du programme d'urbanisation ; Tavaro, où la Ville a orienté l'aménagement et le maintien de l'affectation industrielle dans le cadre d'une requête en autorisation de construire ; Périmètre d'accueil des Organisations internationales, où la Ville de Genève a pu faire valoir l'articulation à trouver avec les projets locaux qui intensifieront les liens entre la Ville et les Organisations Internationales (p.ex. Promenade de la Paix, localisation de la Maison de la Paix).	Degré de réalisation : Atteint

Objectif 6 : Intensification des collaborations intercommunales pour une meilleure maîtrise de la prévision et programmation scolaire à l'échelle de l'agglomération.	Degré de réalisation : Largement atteint
Les prévisions scolaires sont remises à jour régulièrement par le Service d'urbanisme qui a donné lieu à la rédaction d'un rapport annuel remis notamment au Conseil municipal. Comme prévu, les prévisions sur quatre ans ont été plus clairement distinguées des estimations à 10 ans. La contribution du Service d'urbanisme instituée avec les autres villes du canton s'est avérée satisfaisante, puisque 12 communes se sont ralliées à la démarche.	

Objectif 7 : Conduite de programmes d'assainissement routier (OP Bruit) et planification des mesures.	Degré de réalisation : Partiellement atteint
Le Service d'urbanisme est parvenu à faire aboutir deux études d'assainissement (Saint-Georges et Deux-Ponts) mais leur procédure d'approbation par le Canton n'est pas terminée. La Ville est malheureusement tributaire des autorités cantonales et fédérales, dont les exigences et procédures sont aujourd'hui floues, lourdes et fluctuantes au détriment de l'efficacité souhaitée.	

Objectif 8 : Renforcement des réalisations en faveur des piétons dans les quartiers par une amélioration des rouages administratifs.	Degré de réalisation : Partiellement atteint
L'organisation bi-mensuelle du groupe « Actions Piétons » par le Service d'urbanisme et sa participation régulière aux séances OTC – Ville a permis de faire aboutir nombre de réalisations non négligeable (Plateau de Frontenex, Carerret - Grand-Pré, De Budé, François-Ruchon, etc.), sans toutefois permettre la concrétisation du chemin des élèves des écoles des Allières, faute de l'accord définitif de tous les propriétaires privés, négocié par le service des opérations foncières. En raison d'autres urgences, la mise en forme définitive du manuel relatif à l'aménagement des cheminements piétons sur fonds privés devra se prolonger sur 2003.	

Objectif 9 : Mise en place, voire la réalisation d'un « chemin de la santé » (SI Na Sainette) en Ville de Genève.	Degré de réalisation : Largement atteint
L'inauguration en juin 2002 du premier « chemin de la santé » en Suisse, qui a donné lieu à la pose de huit bancs originaux et à la diffusion de dépliants et d'un « Leparello » auprès d'un large public, a valu à la Ville de Genève de remporter en septembre 2002, le prix du Réseau santé et activité physique suisse HEPA (Health Enhancing Physical Activity).	

L'intérêt que suscite le Plan Piétons a amené le Service d'urbanisme à présenter son travail dans diverses villes suisses, en France et en Espagne (San Sebastian et Barcelone).

<i>Objectif 10 :</i> Présentation publique régulière de la maquette Ville de Genève par quartier. Grâce au renforcement de la cellule « maquettistes » au sein du Service d'urbanisme, une utilisation intensive de l'outil « maquette » (modules ou d'étude) a été réalisée pour l'évaluation, la mise au point de projets, la concertation dans les quartiers et à l'arcade d'information municipale (p.ex. Bout-du-Monde, Saint-Jean, Sécheron, Grottes, 7 ^{ème} promenade Plan Piétons), ainsi que la prise de décision par les autorités exécutives et législatives.	Degré de réalisation : Largeement atteint
--	---

<i>Objectif 11 :</i> Développement du site Internet « maquette ». L'entrée en fonction début 2002 de nouveaux collaborateurs, nécessitant une mise en route suivie, n'a malheureusement pas permis de répondre totalement à cet objectif ambitieux. Toutefois, la structure du site est élaborée. Sa rédaction définitive et sa mise en forme graphique interviendront en 2003.	Degré de réalisation : Partiellement atteint
---	--

Personnel :

Le service d'urbanisme a connu en 2002 plusieurs changements au niveau de son personnel :

- renforcement de la cellule « maquettistes » par l'engagement d'une collaboratrice à 50% (taux disponible par regroupement) ;
- renforcement du secrétariat pour répondre aux besoins grandissants de la commission de l'aménagement et de l'environnement du Conseil municipal grâce à 20% accordé par la division « aménagement et construction » ;
- remplacement du titulaire du poste de géographe-urbaniste.

Locaux :

Les locaux du service sont restés identiques à l'exception d'un rafraîchissement de quelques-uns et de l'obtention d'une cave supplémentaire au 4, rue de Jargonant pour stocker les publications destinées au grand public (Plan Piétons notamment).

Agenda 21 :

Divers dossiers, tels que la promenade destinée à la santé et l'organisation en automne 2002 du séminaire sur le Plan Vert ont largement contribué à appliquer les principes du développement durable.

Les trois crédits extraordinaires en voie d'épuisement, ont permis de poursuivre la concrétisation du Plan Piétons et la confection de plusieurs modules de la maquette.

Commentaires sur les comptes :

Le budget de fonctionnement a été utilisé à 80%. Les rubriques destinées aux expertises, études et projets d'aménagement ainsi qu'à l'information ont permis d'attendre les principaux objectifs que le Service s'était fixés pour 2002.

Service d'aménagement urbain et d'éclairage public

Missions : Aménagement des espaces publics, analyse et plans de déplacements, éclairage, (illumination du domaine public et assimilé de la Ville de Genève).

Objectifs 2002

Objectif 1 :	Degré de réalisation :
Gérer les procédures et prévoir	Atteint
L'activité administrative a augmenté. Si moins de plans localisés de quartier ont été prévusés, plus de requêtes l'ont été. Le service a présenté des requêtes en autorisation de construire pour 23 objets. Le service participe aux procédures cantonales de réalisation d'infrastructures de transports collectifs et en prévoit les conséquences d'aménagement et financières pour la Ville de Genève. La base de données géoréférences sera encore développée en 2003. Dans le cadre de la coordination entre l'Office des transports et de la circulation et les services municipaux, quelque 400 cas ont été examinés, en augmentation. Le service est également expert en matière d'affichage et participe à la conception d'un plan directeur d'affichage, conformément à la nouvelle législation en vigueur.	

Objectif 2 :	Degré de réalisation :
Au centre-ville, réaliser les conceptions de « Au Fil du Rhône », des « Berges de l'Arve », étendre les zones à priorité piétonne, favoriser les transports collectifs Plusieurs projets sont établis en concertation avec les milieux intéressés depuis plusieurs années - La Rôtisserie, La Vieille-ville, Bel-air - et sont maintenant en procédure. La concertation avec les associations de commerçants du centre-ville concernant le stationnement achevée, les projets annoncés dans la démarche des Places du centre celle-ci peut être initiée en 2003 pour les places Longemalle, Simon-Goulart et du Pré-L' Evêque. Le projet de la place du Molard est établi. La conception du « Fil du Rhône » s'est concrétisée par la création de la passerelle sous le pont du Mont-Blanc et de l'escalier de la Coulouvrenière. En accompagnement à l'extension du réseau de tramway, le service mène les projets complémentaires à ces infrastructures : place de Cornavin, rond-point de Plainpalais, place Bel-air-pont de l'Ile. La conception des « Berges de l'Arve » s'est concrétisée par le projet de Terrain d'aventures et par la fermeture du quai des Vernets à la circulation, qui a ainsi reçu la première borne rétractable d'une nouvelle génération, qui a également donné lieu à une manifestation de « Croque-béton » avec les Maisons de quartier et le WWF.	Partiellement atteint

Le projet de réfection de la deuxième phase de la plaine de Plainpalais reste à l'examen du groupe de travail inter-services. Après un travail de stage en premier emploi, la Délégation au mobilier urbain a entériné les principes d'organisation de La Rade, un groupe de travail inter-services a été créé. Le crédit d'étude accepté, deux projets d'aménagement des quais marchands pourront être développés et le concours pour la création d'édicules initié. Pour le quartier de Saint-Gervais, la faisabilité du déplacement des accès au garage à voitures de Grenus a été prouvée. Une demande de crédit est pendante devant le Conseil municipal.	
<i>Objectif 3 :</i> Dans les quartiers, modérer la circulation, favoriser la reconnaissance des lieux de rassemblement, créer des cheminements piétonniers Des groupes de concertation ont été mis sur pied à La Jonction, aux Eaux-Vives, à Rod-Soubeyran, à Saint-Jean, à La Concorde, au Petit-Saconnex, aux Acacias, qui aboutissent, à chaque fois, à un programme de mesures de circulation et d'aménagement à court et long termes. Les mesures de circulation à court terme sont réalisées. Les mesures d'aménagement à plus long terme font l'objet de propositions de crédits de travaux et d'étude au Conseil municipal. Dans cet esprit, le quartier des Pâquis est maintenant en travaux, la rue du Lac a été fermée à la circulation à l'essai. Avec d'autres, le service entame la programmation et les projets de mesures en conséquence de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit, avec un projet réalisé au boulevard Saint-Georges et des études à la route de Malagnou, et à la rue des Deux-Ponts.	Degré de réalisation : Partiellement atteint
<i>Objectif 4 :</i> Dans la périphérie urbaine, créer des parcs et des cheminements piétonniers Un cheminement pour piétons a été réalisé à Pré-Picot-route de Frontenex, après accords fonciers avec les propriétaires riverains, en réponse à des pétitions d'habitants. D'autres sont programmés et négociés avec les propriétaires aux Allières, à Champel-Bout-du-Monde, au chemin Sous-Bois et de la Rochelette notamment.	Degré de réalisation : Partiellement atteint
<i>Objectif 5 :</i> Augmenter la dotation de parcs publics Un parc provisoire a pu être réalisé aux Moulins-Raichlen, l'extension de l'espace Saint-François s'est faite contre la rue Prévost-Martin et la démolition des pavillons de la place Sturm laisse la place à une restauration de la promenade. Les projets d'un aménagement diversifié sur le terrain des anciens Services Industriels de Genève, de la suite de l'espace de Saint-François, du parc des Chaumettes, du parc de l'Amandolier, de la mise à disposition du public du site archéologique du parc La Grange, de la restauration de la Campagne Rigot sont en cours.	Degré de réalisation : Partiellement atteint

<i>Objectif 6 :</i> Associer la population riveraine aux projets et informer	Degré de réalisation : Largement atteint Malgré le manque de moyens financiers, l'engagement des collaborateurs et l'utilisation de moyens simples d'affichage « papier », de « papillons », les inclusions dans le site Internet de la Ville de Genève, ont permis de réaliser plusieurs types de démarches, choisies suivant les cas traités, de concertation avec des délégués d'associations, de forum interactif, d'assemblées d'information publique. Des représentants des associations d'intérêt général ou local sont conviés à participer aux projets établis par mandats d'études parallèles.
<i>Objectif 7 :</i> Promouvoir l'écobilité dans les quartiers Dans le quartier de La Cluse-La Roseiraie, l'étude d'écobilité s'est poursuivie par, d'une part, l'analyse des modes de déplacements (voir objectif 8) et, d'autre part, la poursuite des projets d'aménagement des Chaumettes et des Augustins. Le service gère l'opération de reconstruction de la ligne 1 de bus des Transports publics genevois, qui est appelée à structurer la desserte en ceinture des quartiers urbains. Le programme de réalisation de six « zones 30 km/h » par an est contredit, d'une part, par l'organisation administrative de l'Office des transports et de la circulation et, d'autre part, par les recours répétés des milieux représentants de l'automobile. Une analyse de ce qui est appelé la « sédentarité » des citoyens a été effectuée et des propositions faites dans les quartiers et lors de la journée « En ville, sans ma voiture ! ».	Degré de réalisation : Partiellement atteint Partiellement atteint
<i>Objectif 8 :</i> Réaliser les « plans de déplacements » d'entreprises Pour la Ville de Genève, le service a contribué à la mise sur pied du plan de déplacement dit « Bouquet de transports » : abonnement « UNIRESO » dans le cadre de l'offre « Grand Compte » des Transports publics genevois, taxe de stationnement sur les places privées municipales, mise à disposition de vélos, contrat avec « Mobility », site Internet de covoiturage. <i>La modélisation d'un plan de déplacements pour l'Hôpital universitaire de Genève a été établie dans le cadre d'un stage commun avec le Département de géographie de l'Université de Genève.</i> La Ville de Genève promet de tels plans auprès de Sersono, de Rolex, de l'Hôpital universitaire de Genève dans le cadre de ses analyses et de ses préavis.	Degré de réalisation : Partiellement atteint Partiellement atteint
<i>Objectif 9 :</i> Promouvoir l'écobilité par la journée « En ville, sans ma voiture ! »	Degré de réalisation : Atteint Atteint

La Ville de Genève coordonne la manifestation européenne sur le plan cantonal et avec la Confédération. A nouveau, la journée a été un succès, non seulement quant à l'évolution de la répartition modale, en faveur des transports collectifs et des déplacements doux, mais surtout concernant la sensibilisation des personnes à cette nécessité collective de revoir ses modes de déplacement. En 2003, la journée sera complétée par une « Semaine de la mobilité ».

A cette occasion, le service a illustré des aménagements piétonniers prévus à la place Simon-Goulart et aux Berges de l'Arve, en ouvrant un concours pour étudiants architectes, architectes d'intérieur et architectes-paysagistes des Hautes écoles spécialisées de Genève.

<i>Objectif 10 :</i> Maintenance des installations	Degré de réalisation : Atteint
La base de données géoréférencées est maintenant pleinement opérationnelle et permet d'encore mieux programmer, suivre et gérer les campagnes de maintenance des installations, sources d'économies d'énergie.	

<i>Objectif 11 :</i> Etablissement des « plans lumières » et des projets, des réalisations	Degré de réalisation : Partiellement atteint
Après l'établissement des premiers éléments structurants du « plan lumière », l'étude se poursuit par la mise au point de plans et de recommandations dans le cadre des schémas et des projets d'aménagement urbain. L'étude de la mise en lumière de la place de Neuve et du Grand-Théâtre a débuté.	
Des installations nouvelles ou rénovées ont été réalisées à Vessy, au parc Bertrand et sur les boulevards. Une fois le choix du modèle effectué, le remplacement des candélabres routiers des quais de La Rade est programmé.	

Personnel :

Le secrétariat du service a été doté d'un nouveau poste à 80% et un poste à 80% a été affecté à la comptabilité.

Le service a pu engager une apprentie employée de commerce afin de prolonger l'effort de formation de stagiaires en cours de formation ou en premier emploi en s'ouvrant vers cette catégorie de jeunes.

Le développement des prestations du service liées aux « déplacements » se poursuit par l'engagement de stagiaires en lien avec le Département de géographie de l'Université de Genève, d'un géographe pour renforcer l'organisation de la journée « En ville, sans ma voiture ! », ainsi que par plusieurs occupations temporaires le jour même de la manifestation. Le poste d'ingénieur en transports n'a pas été pourvu.

L'organisation des mandats d'études parallèles a dû être renforcée, vu les exigences des marchés publics et l'intérêt de promouvoir l'aménagement urbain.

Locaux :

Malgré ces renforcements du service et sa croissance dans l'organisation de ses missions, il n'y a eu aucun changement de locaux.

Agenda 21 :

Les trois missions du service relèvent directement de l'application de l'Agenda 21 municipal.

Dans l'aménagement des espaces publics, très conditionné par les normes des services de voirie, la recherche porte sur les sols de matière de gravier, après avoir établi des règles concernant l'utilisation du bois.

Dans l'organisation des déplacements doux, l'écomobilité, l'établissement des plans de déplacements veulent montrer tant par l'analyse, la conception que la pratique qu'on peut se déplacer autrement sans perdre ni temps ni créer de difficultés insurmontables et, peut-être, même y gagner en santé, en étant moins « sédentaire ».

Dans l'éclairage public municipal, tant par la gestion de l'énergie par le service ad hoc que par la maintenance et l'amélioration des installations, il est démontré qu'il est possible de stabiliser – et maintenant de réduire – la consommation électrique tout en augmentant le nombre de points lumineux et leur qualité d'ambiance.

Commentaires sur les comptes :

Pour assurer la concertation et l'information publiques malgré le manque de ressources au sein des crédits d'études, le compte 31826 maquettes, 31056 publications et informations officielles ont été fortement mis à contribution.

Les nouvelles missions du service reçues en cours d'année, concernant la mise en place et l'entretien de bancs et de bucs d'orangerie sur le domaine public, de bornes rétractables de nouvelle génération ont mis fortement à contribution le budget 31405 contrats, parcelles, extérieurs. Cette situation anormale est corrigée dans le budget de fonctionnement de 2003.

Service Architecture

Missions : Planifier - organiser - coordonner les constructions neuves et les rénovations du patrimoine immobilier de la Ville, établir les préavis architecturaux pour les autorisations de construire sur la commune.

Objectifs 2002

<i>Objectif 1 :</i> Utilisation de matériaux et de procédés respectant l'écologie. Tous les mandataires ont reçu les recommandations pour l'utilisation des matériaux écologiques dans la construction; le service d'architecture veille à leur application.	Degré de réalisation : Partiellement atteint
<i>Objectif 2 :</i> Limitation des dépenses en énergie. Les programmes des constructions et des rénovations favorisent les projets qui limitent la consommation d'énergie en améliorant les performances de l'isolation thermique et phonique (fenêtres et crépis isolants, toitures isolées, lutte contre le bruit).	Degré de réalisation : Partiellement atteint
<i>Objectif 3 :</i> Mise en place de concepts écologiques : végétalisation des bâtiments, réutilisation de l'eau de pluie. Ces concepts ont été mis en oeuvre dans la toiture de l'école de l'Europe, qui a été végétalisée, et dans l'aménagement de la place Chateaubriand où le revêtement de surface a été prévu en grave recyclée. Les agrégats des bétons des murs et dalles utilisés pour la crèche de Saint-Jean seront également en matériaux recyclés.	Degré de réalisation : Partiellement atteint
<i>Objectif 4 :</i> Maintien de la qualité des constructions. La réalisation de constructions durables sur les plans esthétique, technique, urbanistique et environnemental, se poursuit; organisation d'au moins un concours d'architecture par année (crèche de Saint-Jean), et lancement d'appels d'offres pour des mandats d'architectes et ingénieurs (25 en 2002).	Degré de réalisation : Atteint

Ces exigences de durabilité font partie intégrante des critères de jugement des projets et des adjudications, effectuées sur la base du meilleur rapport qualité – prix.	
<i>Objectif 5 :</i> Respect des crédits votés. L'application, dès janvier 2002, de la méthode de calcul des coûts de construction par éléments nous a permis d'évaluer les opérations à l'étude et les concours d'architecture avant la préparation des crédits à voter. Les chantiers ouverts en 2002 se réalisent dans le respect des crédits votés.	Degré de réalisation : Atteint
<i>Objectif 6 :</i> Respect du calendrier des opérations. D'une manière générale, la durée totale des opérations s'est allongée. Nous constatons une augmentation de la durée des procédures (autorisations, recours, votes de crédits). La préparation des appels d'offres et le contrôle des coûts estimatifs au moyen de la méthode par CFE ont ralenti certaines opérations. Un dialogue constructif et la concertation avec les occupants des immeubles vétustes ont permis leur départ volontaire et le démarrage d'opérations bloquées depuis quelques années. Les chantiers ouverts en 2002 se réalisent dans le respect des délais.	Degré de réalisation : Partiellement atteint
<i>Objectif 7 :</i> Traitement des requêtes en autorisation de construire déposées sur le territoire communal, visites sur place, expertise de l'objet soumis, consultation des autres services, rédaction et validation des préavis. 224 dossiers ont été traités par le service concernant l'aspect architectural, dont 80 autorisations définitives, 135 autorisations pour procédure accélérée, 5 autorisations complémentaires, 3 démolitions et 1 demande de renseignements.	Degré de réalisation : Largeement atteint

Personnel :

L'année 2002 a vu le départ à la retraite du chef de service titulaire et son remplacement dès le 1^{er} juillet 2002.
 Une nouvelle adjointe administrative a pris ses fonctions le 1^{er} janvier et un architecte projeteur travaille à l'atelier depuis le 1^{er} août, en remplacement du titulaire parti à la retraite.
 Le nombre de postes est resté identique à celui de 2001, soit 14,5 postes pour 15 personnes.

Agenda 21 :

Le service est représenté de manière permanente au groupe de travail sur le développement durable Ville de Genève et à la cellule romande d'éco-construction, lieux d'échange d'expériences; les directives émises par ces groupes sont diffusées et mises en oeuvre dans des projets concrets conformes aux critères du développement durable, tels que la crèche de Saint Jean et le périmètre de Chateaubriand.
Les habitants du quartier de Saint-Jean, à travers un Forum d'habitants, ont été intégrés au choix du projet lauréat pour la crèche de Saint-Jean.
Un dialogue constructif a permis le départ volontaire des occupants des immeubles vétustes dans les quartiers des Etuves et des Grottes, relançant ainsi les rénovations des logements.

Commentaires sur les comptes :

L'année a été caractérisée par un accroissement important du nombre d'opérations confiées au service, qui passe de 114 opérations en 2001 à 178 en 2002, soit 56% d'augmentation; les dossiers à l'étude passent de 73 à 134, soit 84% d'augmentation; la moyenne d'opérations par responsable passe de 12 à 19.

41 mandats ont été confiés à des tiers pour un montant de 3 500 000 francs TTC.

Le montant des crédits d'études votés est de 6 000 000 francs TTC.

Le montant des crédits de construction votés est de 9 000 000 francs TTC.

Le montant des crédits de constructions présentés mais pas votés est de 49 000 000 francs TTC.

1 crédit de construction a été bouclé sans crédit complémentaire.

10 crédits ont été présentés au boucllement, soit : 5 crédits de construction sans demande de crédits complémentaires, 1 avec un crédit complémentaire destiné à couvrir les hausses conjoncturelles, et 4 crédits de préétudes ou d'études non suivis de réalisation et bouclés sans demande de crédit complémentaire.

29 crédits restent à boucler.

Divers :

Les locaux mis à disposition sont :

- Mont-Blanc, quai du - Monument Brunswick
- Mont-Blanc, quai du - Aménagement de la jetée
- Saint-Jean, quartier de - Couverture des voies CFF, accès complémentaires
- Môle 19, rue du - Paquis-Centre 2B, création de deux appartements

Service des bâtiments

Missions : Gestion, entretien, rénovation du patrimoine immobilier.

Objectifs 2002

<i>Objectif 1 :</i> Entretien au mieux le patrimoine financier en fonction du budget alloué Budget entièrement utilisé. Il est bouclé avec un dépassement de 1,24 % pour les factures payées et le report des engagements sur 2003.	Degré de réalisation : Atteint
<i>Objectif 2 :</i> Entretien au mieux le patrimoine administratif en fonction du budget alloué Budget entièrement utilisé. Il est bouclé avec un dépassement de 0,3 % pour les factures payées et le report des engagements sur 2003.	Degré de réalisation : Atteint
<i>Objectif 3 :</i> Mise à jour annuelle des tableaux sur la dégradation des bâtiments Amélioration de l'appréciation de l'état de dégradation du parc immobilier en fonction des travaux entrepris dans les immeubles pendant l'année.	Degré de réalisation : Atteint
<i>Objectif 4 :</i> Nettoyer les immeubles de la Ville des graffitis et affiches qui les dégradent, afin de donner une bonne image de la Ville. Budget partiellement utilisé, car moins d'interventions dans les quartiers déjà nettoyés en 2001 et mise en route du nettoyage dans les nouveaux quartiers en 2^e partie de l'année 2002.	Degré de réalisation : Partiellement atteint
<i>Objectif 5 :</i> Gérer un atelier de dessin assisté par ordinateur, pour permettre à des architectes de se perfectionner en vue de la recherche d'un nouvel emploi 17 personnes ont reçu la formation lors des 3 sessions organisées en 2002.	Degré de réalisation : Atteint

<i>Objectif 6 :</i> Réaliser les opérations inscrites dans le 20^{ème} PFO Sur 19 crédits qui devaient être déposés, 15 l'ont été dont 9 votés. Les dossiers pas encore votés sont ceux du quartier de St-Gervais et le 6-8, rue Lombard.	Degré de réalisation : Partiellement atteint Sur 19 crédits qui devaient être déposés, 15 l'ont été dont 9 votés. Les dossiers pas encore votés sont ceux du quartier de St-Gervais et le 6-8, rue Lombard.
--	---

Personnel :

Deux architectes en arrêt de maternité, dont une qui a prolongé par une année sabbatique. Un départ à la retraite.

Agenda 21 :

Tri des déchets sur les chantiers et choix de matériaux plus écologiques.

Commentaires sur les comptes :

La dotation supplémentaire de 6 millions en 2001 a été ramenée à 3 millions en 2002, ce qui a restreint les possibilités de prises en compte des désirs des départements.

Service de l'énergie

Missions : Assurer la maintenance d'exploitation des installations thermiques du patrimoine immobilier de la Ville de Genève, application d'une politique énergétique basée sur la maîtrise des consommations, l'utilisation rationnelle des besoins et le développement et la valorisation des énergies renouvelables.

Objectifs 2002

<i>Objectif 1 :</i> Poursuite du programme d'assainissement des chaufferies et leur mise en conformité aux normes de l'OP'Air. Trois chaufferies importantes ont été transformées, dont deux centrales de quartier (Les Asters et Cité-Jonction) parmi les plus importantes du parc immobilier.	Degré de réalisation : Atteint
<i>Objectif 2 :</i> Etablissement d'un cadastre géoréférencé des émissions polluantes. Cet objectif sera repris en 2003.	Degré de réalisation : Non atteint
<i>Objectif 3 :</i> Renforcement de l'entretien préventif des installations dans le but d'augmenter la fiabilité d'exploitation. Travail réalisé d'une part sur la maîtrise des contrats de maintenance de divers équipements et, d'autre part, sur l'entretien des installations individuelles de production de chaleur mises à dispositions de tiers dans les immeubles de la Ville.	Degré de réalisation : Atteint
<i>Objectif 4 :</i> Intégration progressive d'un système de supervision et de gestion à distance pour les grandes chaufferies. Quelques installations pilotes ont été équipées d'un système de gestion à distance et transmettent des informations concernant leur fonctionnement.	Degré de réalisation : Atteint

<i>Objectif 5 :</i> Renforcement de l'intégration des principes du développement durable dans les projets de construction.	Degré de réalisation : Partiellement atteint
Si l'objectif énoncé est désormais reconnu, sa concrétisation dans les projets de construction ou de rénovation se heurte parfois à quelques contraintes d'ordre technique, économique, méthodologique ou culturel. Sur le plan énergétique, trois projets de construction ont été conçus sur la base des standards MINERGIE.	
<i>Objectif 6 :</i> Poursuite du programme d'intégration des systèmes d'énergies renouvelables dans les projets de construction ou de rénovation.	Degré de réalisation : Atteint
Plusieurs études en cours ou terminées concernant l'intégration de capteurs solaires thermiques et photovoltaïques rapportés en toiture ou intégrés dans des constructions neuves ou rénovées. Etablissement d'une convention pour la mise à disposition de tiers investisseurs des toitures de bâtiments municipaux. Réalisation d'une installation solaire en toiture de l'Auberge de Jeunesse dans le cadre d'un projet didactique impliquant des jeunes du Cycle d'orientation.	
<i>Objectif 7 :</i> Poursuite du programme de gestion durable de l'eau.	Degré de réalisation : Largement atteint
Nouvelle diminution très importante de la consommation d'eau. Etude terminée concernant divers projets dont celui relatif à la récupération d'eau de pluie sur le site de la voirie.	
<i>Objectif 8 :</i> Poursuite et achèvement du développement d'une méthode originale de suivi et de contrôle des consommations dans les installations de chauffage et de production de froid.	Degré de réalisation : Largement atteint
Développement d'une application informatique qui permet le suivi de la plupart de nos chaufferies. Cet outil est repris par le service cantonal de l'énergie dans le cadre des objectifs de politique énergétique. Il a également été mis à disposition du secteur privé (bureaux et entreprises).	

<i>Objectif 9 :</i> Poursuite des partenariats instaurés avec l'Etat de Genève et le secteur privé dans le cadre des objectifs de politique énergétique à l'échelon cantonal. Participation active à de nombreux groupes de travail.	Degré de réalisation : Largement atteint
<i>Objectif 10 :</i> Promotion interne et externe des activités du service. Evolution du site Internet du service et mise à disposition de nombreuses informations techniques, etc Participation en tant que conférencier à de nombreux séminaires, en Suisse ou à l'étranger. Contact accru avec l'association européenne des Energies-Cités.	Degré de réalisation : Atteint
<i>Objectif 11 :</i> Publication et vulgarisation des réalisations techniques les plus intéressantes. Mise en œuvre d'une nouvelle publication intitulée Ec(h)o-Energie, destinée à paraître trois à quatre fois par an.	Degré de réalisation : Partiellement atteint

Personnel :

Mutations:

- départ en retraite anticipée d'un surveillant d'installations qui occupait un poste à 50%.
 - engagement d'une adjointe de direction. Le poste était vacant suite au départ du précédent titulaire.
- Au 31.12.2002, l'effectif en personnel régulier du service s'élevait à 28 personnes. Elles occupaient 27,5 postes, laissant un demi poste vacant.

Agenda 21 :

Se référer aux objectifs ci-dessus.

Conservation du patrimoine architectural
 Missions : *Conseils, recherches, relations extérieures.*
 Objectifs 2002

<i>Objectif 1 :</i> Fournir les prestations de conseils pour les édifices présentant un intérêt patrimonial Formulation d'une dizaine de préavis dans le cadre des requêtes en autorisation, rédaction d'une dizaine de rapports liés à des procédures de classement et d'inscription à l'inventaire. Au quotidien; transmission de renseignements, notices, études historiques et directives; suivi des études chantiers et autres travaux menés par les services, selon leurs demandes.	Degré de réalisation : Atteint
<i>Objectif 2 :</i> Mener les études historiques, réunir la documentation, produire les investigations particulières Production d'une dizaine d'études scientifiques (monographies historiques) portant sur des bâtiments municipaux ou des secteurs à aménager. Au quotidien; dépouillement d'archives, recherches bibliographiques, iconographiques et rédaction de notices historiques, mise à jour de dossiers documentaires. Commande d'expertises techniques à des tiers. La poursuite de l'inventaire systématique devra être coordonnée aux tâches des autres services du département (transfert effectif de la CPA en juin 2001)	Degré de réalisation : Partiellement atteint
<i>Objectif 3 :</i> Représenter la Ville de Genève auprès des instances et organismes concernés Participation régulière du service aux travaux de la commission cantonale des monuments, de la nature et des sites (CMNS) et de la Fondation pour la conservation des temples genevois construits avant 1907; plus de cinquante séances dans l'année. Contacts avec les offices romands et l'Association suisse des conservateurs des monuments.	Degré de réalisation : Largement atteint
<i>Objectif 4 :</i> Favoriser les initiatives visant à la mise en valeur du patrimoine historique Participation à la rédaction des publications éditées par le département. Organisation des Journées européennes du patrimoine, en coordination avec les instances fédérales, les cantons romand et l'Elat de Genève; 22 sites présentés dans le canton, fréquentés par près de 7000 visiteurs.	Degré de réalisation : Largement atteint

Agenda 21 :

De part la nature de ses missions, l'activité du service s'inscrit implicitement dans la philosophie émanant des principes de l'Agenda 21.

DIVISION DE LA VOIRIE

Direction et secrétariat

Missions : Direction et coordination, relations extérieures

Objectifs 2002

<i>Objectif 1 :</i> Coordonner, superviser et conseiller tous les services et entités chargés de l'élaboration de documents destinés au magistrat, au Conseil municipal et aux commissions. Cet objectif permanent porte sur l'ensemble des missions essentielles de la division que sont les études et travaux de génie civil, le nettoyage et la collecte des résidus ménagers.	Degré de réalisation : Atteint
<i>Objectif 2 :</i> Poursuite de l'étude et mise en œuvre sous forme de test d'un module de gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO).	Degré de réalisation : Atteint
<i>Objectif 3 :</i> Amélioration du soutien administratif au personnel qui en exprime le souhait et accroissement de la fréquence des réunions groupant la direction, les chefs de services et la commission interne du personnel de la division.	Degré de réalisation : Atteint
	Outre les contacts bilatéraux, la direction et les chefs de services ont tenu plus de dix réunions avec la commission du personnel.

<i>Objectif 4 :</i> Poursuite de la participation active aux groupes de travail interdépartementaux chargés de la conduite des études et des réalisations des infrastructures de transports publics.	Degré de réalisation : Atteint
<i>Objectif 5 :</i> Promouvoir de manière soutenue toutes campagnes et actions d'information au public dans le domaine de la propreté, de la gestion des déchets et de la promotion du vélo.	Degré de réalisation : Atteint

Personnel :

Sur l'ensemble de la division, l'effectif du personnel a passé de 454,5 en 2001 à 461,5 en 2002.

Agenda 21 :

La direction, avec l'appui des chefs des services concernés, a contribué activement au sein des groupes de travail ad hoc à l'élaboration de l'Agenda 21 de la Ville de Genève.

Logistique et technique

Missions : *Gestion et maintenance du parc des véhicules et engins de l'administration, hors SIS, soutien logistique aux services de la voirie, matériel de fêtes et autres manifestations et interventions sur le territoire de la Ville*

Objectifs 2002

Objectif 1 :	Degré de réalisation :
Céer le parc de véhicules, engins et machines de la division en veillant à l'usage de matériaux et produits récupérables en vue de leur recyclage.	Atteint
Outre les réparations et la maintenance courantes représentant 8400 heures de travail, c'est 59 véhicules et engins qui ont été présentés au SAN pour les visites périodiques, dont 42 par notre atelier et 17 par des réparateurs extérieurs.	
La répartition du parc de la voirie se présente de la manière suivante:	
- Etudes et constructions	1
- Logistique et technique	21
- Entretien du domaine public	84
- Levée et nettoiement	111
Total	217
Aucun mouvement n'a été enregistré en 2002.	

<i>Objectif 2 :</i> Collaborer à l'acquisition des véhicules et engins dans toute l'administration, dans le cadre de la COGEVE et les entretenir selon les mêmes critères que ceux prévalant pour les véhicules et les engins de la voirie. L'entretien, jusqu'à la mise hors service des véhicules et engins de l'administration, hors SIS, a été exécuté dans les locaux du 18, rue Gourgas et par des mandats extérieurs. Sur environ 275 véhicules et engins spécifiques répertoriés en 2002, 561 interventions ont été effectuées par l'Unité gestion véhicules. 61 préparations aux visites périodiques pour le SAN ont été réalisées. 14 demandes ou modifications d'immatriculation de véhicules ont été comptabilisées. Selon la planification des services compétents de l'administration, les travaux de transformation, afin d'accueillir les activités du Garage au sein de la voirie, débuteront dès l'automne 2003 pour s'achever au printemps 2004. C'est alors que l'Unité gestion véhicules sera transférée définitivement à la voirie.	Degré de réalisation : Atteint
<i>Objectif 3 :</i> Poursuivre dans l'acquisition et la gestion des biens et marchandises répondant au mieux aux critères de protection de l'environnement. L'achat et la gestion des biens et marchandises se sont effectués en 2002 avec l'objectif d'acquérir des produits, équipements et matériaux répondant au mieux aux critères du développement durable (dégradation, recyclage, provenance, etc.).	Degré de réalisation : Atteint
<i>Objectif 4 :</i> Poursuite de l'entretien des installations et locaux de la division. Les interventions d'urgence sur les installations et locaux de la division, ainsi que les travaux de moindre importance ont été effectués par les soins du service ou sur appel, par le service des bâtiments.	Degré de réalisation : Atteint
<i>Objectif 5 :</i> Poursuite des interventions et soutien aux prestations des services de la voirie. Le Service logistique et technique a mis à disposition son personnel des ateliers de peinture, de menuiserie, de serrurerie, de ferblanterie et de taille de pierre pour les interventions, en soutien aux prestations des services de voirie.	Degré de réalisation : Atteint

Objectif 6 : Accroissement du soutien aux demandeurs du matériel de fêtes.	Degré de réalisation : Atteint
L'entité manifestations et matériel de fêtes a répondu à 1309 demandes de matériel et de pavoisement émanant de sociétés diverses et de requérants privés, regroupés en 4 secteurs, soit :	
- Ville de Genève	374
- Etat de Genève	272
- Communes genevoises	9
- Associations culturelles, religieuses, sportives, etc.	664
Total	1 309
Le nombre de demandes a été quasi identique à celui de 2001, toutefois, le volume a été fortement augmenté en raison de manifestations exceptionnelles, notamment : le Tour de Romandie cycliste, le 400 ^e anniversaire de l'Escalade, le 25 ^e anniversaire de la Course de l'Escalade, ainsi que le succès, toujours grandissant, de la manifestation "En Ville sans ma voiture".	

Objectif 7 : Poursuite de l'entretien d'édicules publics.	Degré de réalisation : Atteint
Sont entretenus par les ateliers du service logistique et technique les w.-c. publics et les abribus propriétés de la Ville de Genève. Une entreprise privée nettoie les w.-c. publics à une cadence 3-2-1 passage(s) journalier(s), 360 jours par an, selon l'endroit et le taux de la fréquentation de l'édicule. Une entreprise privée nettoie les abribus, propriétés de la Ville de Genève, à raison de 200 passages hebdomadaires. Il est à déplorer les nombreuses déprédations sur les édicules publics et nous devons enregistrer, en 2002, 23 plaintes pour le bris de glace dans les abribus.	

Objectif 8 : Poursuite des activités du groupe d'intervention, 7 jours sur 7, durant toute l'année. Sur appel de la police, du SIS, du service des agents de ville et du domaine public, des Transports publics genevois et diverses autres provenances, 257 interventions ont été exécutées, représentant 349,5 heures de travail, hors horaire.	Degré de réalisation : Atteint
--	--

Agenda 21 :

Par son responsable, le service logistique et technique a participé activement aux réflexions et travaux de la Commission de gestion des véhicules instituée par le Conseil administratif et placée sous la présidence du chef du service des achats. Une nouvelle procédure d'achat, appliquant le règlement sur la passation des marchés publics en matière de fournitures et de services, a été mise en place pour les futurs achats de véhicules et engins. Cette procédure prend également en compte les directives environnementales en application de la Convention de Florence, à laquelle la Ville de Genève a adhéré récemment. De plus, de nouveaux critères de ventes pour les véhicules usagés ont été appliqués, de telle sorte que ceux-ci sont recyclés pour des pièces de rechange ou remis sur le marché selon des critères respectueux de l'environnement.

Etudes et constructions

*Missions : Etudes et réalisations dans le domaine du génie civil, système d'information du territoire
(assainissement, alignement, niveaux)*

Objectifs 2002

Objectif 1 :	Degré de réalisation : Atteint
Poursuivre l'appui technique, dans le cadre de l'établissement de projets d'aménagements urbains et entreprendre des études spécifiques dans le domaine du réseau d'assainissement.	
En ce qui concerne les principaux objets à l'étude, il convient de citer plus particulièrement :	
- la construction d'un collecteur d'eaux pluviales entre Châtelaîne et le Rhône - le boulevard de la Cluse (zone accès Hôpital) - l'avenue Dumas (en relation avec la nouvelle école Peschier) - les rues Dizereys et Mashou (en relation avec de nouvelles constructions immobilières et la réalisation de collecteur eaux usées/eaux pluviales jusqu'au quai Charles-Page - les rues des Marronniers, de la Flèche et de la Chapelle (nouveaux immeubles) - la place du Molard - le chemin des Ouches et la rue Camille-Martin - la rue Sautter et les abords du parc des Chaumettes - la rue de la Rotisserie et son prolongement jusqu'à la rue d'Italie - le square de Chantepoulet - la route des Franchises - la place Châteaubriand et ses abords (en coordination avec la réalisation d'équipements publics Ville de Genève) - la route de Ferney (tronçon place des Nations/avenue de l'Ariana) - la place des Alpes - la construction d'un collecteur d'eaux pluviales dans le quartier de la Boisserette (ch. de la Chevillarde/rue Le Corbusier) - création d'espaces en sous-sol pour la récupération du verre - diverses études dans le quartier des Genêts (ch. Mon-Soleil, ch. sous-Bois) - diverses études en relation avec "les transports collectifs 2005" - étude sur nouveau tracé de la ligne 1 en collaboration avec les TPG et l'OTC	

SÉANCE DU 12 AVRIL 2003 (matin)
Comptes rendus 2002

- diverses études d'actualisation du plan directeur des égouts de la Ville de Genève, en vue d'étendre la mise en place d'un réseau séparatif de collecteurs EU/EP, et d'élaboration du PGEE (plan général d'évacuation des eaux) - diverses études de relation avec les demandes de renseignements émanant de privés, dans le cadre de la définition du nivellement et de l'alignement du domaine public.

Objectif 2 :	Degré de réalisation : Atteint
Achever certains grands chantiers et entreprendre de nouvelles réalisations. Pour ce qui est de ceux qui ont été achevés, il faut citer : - les collecteurs à régime séparatif eaux usées/eaux pluviales, entre la place des Philosophes et le boulevard Carl-Vogt; l'aménagement en zones de rencontres ou rues piétonnes des rues Georges-Leschot, Vignier et Patru a été inauguré le 12 décembre 2002 - la route de Chêne, sur le tronçon compris entre l'avenue de l'Amandolier et Grange-Canal, a reçu ses revêtements bitumineux définitifs en août 2002 et, de ce fait, tous les travaux y ont été achevés pour la rentrée de septembre - l'avenue Giuseppe-Motta, soit le collecteur entre Maurice-Braillard et le chemin des Genêts - le chemin de la Rochette - la rue des Alpes, entre le quai du Mont-Blanc et la rue de Berne - le domaine public, aux abords de la couverture des voies CFF de Saint-Jean (av. des Confessions, chemin Furet). En ce qui concerne les nouveaux objets : - au mois de mars 2002, le quartier des Paquis a vu l'ouverture d'un important chantier de réaménagement et d'équipement d'assainissement qui affectera pendant 3 ans, successivement, les rues du Léman et du Môle et de ses abords (rue de Berne et rue Royaume), de la place de la Navigation et de la rue des Paquis, entre les places de la Navigation et des Alpes - à fin novembre 2002, la rue de Beaulieu faisait l'objet des premiers travaux visant à sa suppression et à l'agrandissement du parc des Crottes, en direction du nouveau Cycle d'orientation en construction à la rue de Montbrillant.	

Objectif 3 :	Degré de réalisation : Atteint
Poursuivre l'établissement du système d'information du réseau d'assainissement. Dans le cadre de l'établissement du plan directeur d'assainissement, un nouveau système d'information géographique a été acquis.	

Personnel :

Le service comprend 16 personnes, soit 1 de plus par rapport à 2001.

Agenda 21 :

Dans tous les cas où cela est possible, ce sont des matériaux recyclés et/ou recyclables qui sont mis en œuvre.
Les études et réalisations portant sur la rue de Beaulieu, le secteur place de la Navigation (rue du Léman, rue du Môle, rue de s Pâquis) et les rues de la Chapelle, de la Flèche et des Marronniers ont fait l'objet d'une demande de subvention au sens de l'OPAIR.

Entretien du domaine public

Missions : Etudes et réalisations portant sur l'entretien du domaine public

Objectifs 2002

Objectif 1 :	Degré de réalisation :
Poursuivre la planification des études sur les éléments constitutifs du domaine public, tels que les chaussées, les trottoirs, les espaces publics, les ouvrages d'art, les réseaux d'assainissement, les marquages, les monuments, les fontaines et les barrières. Il convient plus particulièrement de citer les études suivantes : <u>Chaussées, trottoirs, espaces publics</u> <i>Pistes et bandes cyclables</i> - Avenue Appia - Place des Nations - Chemin Eugène-Rigot - Avenue du Bouchet, tronçon avenue du Bouchet/avenue du Mervelet - Chemin Moïse-Duboule - Rue Fallier, coude Lamartine - Route des Franchises - Rue du Grand-Pré, tronçon rue Beaulac/avenue Giuseppe-Motta - Rue Schaub - Avenue d' Aire - Chemin du Furet - Rue du Léman - Rue De-Grenus, tronçon rue Rousseau/place De-Grenus - Boulevard Georges-Favon - Rue Verdaine, tronçon rue du Vieux-College/rue de Rive - Quai Gustave-Ador	Atteint

-	Quai Général-Guisan
-	Rue Bovy-Lysberg
-	Avenue du Mail, tronçon place du Cirque/rue de l'Ecole-de-Médecine
-	Place du Pré-l'Evêque
-	Quai Ernest-Ansermet, tronçon boulevard du Pont-d'Arve/avenue de Sainte-Clotilde
-	Quai Capo-d'Istria
-	Rue de la Colline
-	Rue Lombard
-	Rue Barthélemy-Menn, tronçon boulevard de la Cluse/rue des Peupliers
-	Quai des Vernets
-	Passerelle de l'Ecole-de-Médecine
-	Rue de Contamines, tronçon rue De-Beaumont/route de Malagnou
-	Route de Malagnou, tronçon place Emile-Guyénot/chemin De-Roche
-	Rue Eugène-Pitard, tronçon avenue Louis-Aubert/route de Florissant
<i>Aménagements pour modération de trafic et traversées piétones</i>	
-	Rue du Grand-Pré 24-40
-	Passage J.-J. Burlamachi
-	Rue de la Coraterie
-	Pont de l'île et abords
-	Rue du Commerce
-	Rue du Rhône tronçon, place du Rhône/place de Bel-Air
-	Chemin Moïse-Duboule, au droit de l'église du Petit-Saconnex
-	Chemin Moïse-Duboule, au droit du centre commercial et de ses abords
-	Chemin Colladon
-	Chemin de la Tourelle
-	Chemin du Champ-d'Anier
-	Avenue du Bouchet
-	Carrefour Montchoisy/William-Favre
-	Rue Silem
-	Carrefour Montchoisy/XXXI-Décembre
-	Chemin Furet/carrefour rue du Contrat-Social
-	Rue du Contrat-Social

- Rue des Confessions	
- Rue des Charmilles	
- Avenue De-Gallatin	
<i>Réfections de revêtements</i>	
- Rue Jean-Gabriel-Eynard	
- Place des Eaux-Vives et avenue de Frontenex (partiellement)	
- Boulevard Helvétique, tronçon rue de Rive/rue du Rhône	
- Place des Casemates	
- Boulevard des Tranchées	
<i>Aménagements trottoir traversant</i>	
- Rue Blanvalet	
<i>Avancées de trottoir</i>	
- Rue Merle-d'Aubigné	
- Rue Maunoir	
- Rue des Eaux-Vives	
<i>Élargissements de trottoirs</i>	
- Rue des Cordiers	
- Rue des Vollandes	
- Rue Blanvalet	
- Chemin Neuf	
- Rue des Photographes	
- Rue de l'Avenir	
- Rue de l'Idemmerie	
- Rue du Clos	
- Rue du Lac	
- Avenue de la Grenade	
- Rue Merle-d'Aubigné	

<i>Amenagements de passages piétons avec îlots</i>	
-	Rue du XXI-Décembre
-	Rue des Eaux-Vives
-	Chemin Furet/carrefour rue du Contrat-Social
-	Rue du Contrat-Social
-	Rue des Confessions
-	Rue des Charmilles
-	Avenue De-Gallatin
<i>Porte d'accès automobiles au quartier de la Vieille Ville</i>	
<i>Amenagements de zones 30 km/h en Ville de Genève</i>	
<u>Ouvrages d'art</u>	
<i>Dépôt de crédit en vue de contrôler et inspecter des ouvrages suivants</i>	
-	Couverture de l'aire, voie centrale
-	PS av. de la Paix
-	Pont du Mont-Blanc
-	Pont de la Coulouvrenière
-	Pont Saint-Léger
-	Pont de Sous-Terre
-	Pont de la Fontenette
-	Pont de Val d'Arve
<i>Dépôt de crédit en vue de faire des travaux d'entretien</i>	
-	Pont de Saint-Georges
-	Ponts Charles-Galland
-	Pont Saint Victor
-	Passerelle Ecole-de-Médecine
-	Rue de Saint-Jean, trottoir en porte à faux
-	Nettoyage des murs de soutènement de la promenade du Pin, de l'esplanade de Saint-Antoine et de la promenade de l'Observatoire

<i>Aménagements de sécurisation</i> - Falaises du Bois de la Bâie, falaises de Saint-Jean	
<i>Assainissement</i> - Passage J.-J. Burlamachi - Rue de la Croix-Rouge, tronçon place De-Neuve/rue René-Louis-Piachaud - Rue Rousseau, tronçon rue De-Grenus/rue de Cornavin - Chemin des Crêts, tronçon avenue Trembley/chemin Colladon	
<i>Fontaines</i> - Mise en réseau indépendant de l'ensemble des fontaines actuellement raccordées sur des réseaux d'arrosage. - Local de recyclage unique pour l'ensemble des fontaines des parcs de La Grange et de l'Ariana. - Concept de recyclage de la fontaine de la place de la Métropole et du bassin de la rue Soubeyran. - Bassin du parc des Alpes	
<i>Barrières</i> - Restauration des barrières des quais de l'Arve, quai Capo-d'Istria, quai Charles-Page et quai Ernest-Ensermet.	
<i>Objectif 2 :</i> Entreprendre les réalisations sur les mêmes éléments constitutifs du domaine public.	Degré de réalisation : Atteint
Les réalisations confiées à des entreprises :	
<i>Chaussées, trottoirs, espaces publics</i>	
<i>Arrêts TPG</i>	
- Rue de Lyon - Chemin Moïse-Duboule 1-16 - Extension des lignes du tram 13/Cornavin-Sécheron - Avenue de Champel - Rue de Contamines - Chemin Rieu	
<i>Fôtes bus</i>	
- Avenue d'Aire 71-77 - Rue des Eaux-Vives	

<i>Pistes et bandes cyclables</i>	
-	Chemin Gilbert-Trolliet
-	Rue François-Ruchon
-	Avenue Ernest-Pietet
-	Rue de Lyon
-	Rue de l'Industrie
-	Rue de Saint-Victor
-	Rue de Contamines
-	Rue Leschot
-	Rue Vignier
-	Route des Jeunes, tronçon Pont de Saint-Georges/rue François-Dussaud
-	Route de Chêne, tronçon avenue de l'Amandolier/chemin de Grange-Canal
-	Chemin Rieu, tronçon chemin Bizot/rue Pédro-Meylan
-	Rue De-Beaumont
-	Avenue Calas, tronçon avenue de Champel/chemin Kermely
Ce qui représente une longueur totale de 3130 m.	
<i>Abaissements de trottoirs pour personnes handicapées</i>	
-	125 abaissements
<i>Refections de chaussées</i>	
-	Rue du Grand-Pré, carrefour rue Antoine-Carteret
-	Rue François-Ruchon
-	Rue de Lyon
-	Avenue d'Aire 71-77
-	Avenue De-Budé 15
-	Chemin Moise-Duboule 1-16
-	Rue Jean-Robert-Chouet
-	Rue de Lyon
-	Rue des Eaux-ives
-	Rue Henri-Fazy
-	Rue du Parc
-	Chemin Rieu

<i>Reconstructions de chaussées</i>	
-	Route de Ferney 6
-	Rue de la Rôtisserie 21
-	Giratoire Fontenette (quai Capo-d'Istria/rue de la Colline/rue de l'Aubépine/avenue de la Roseaie)
<i>Réfections de trottoirs</i>	
-	Rue du Grand-Pré, carrefour rue Antoine-Carteret
-	Avenue De-Budé 35
-	Rue de Moillebeau 63
-	Chemin du Petit-Sacommex, carrefour avenue De-Budé
-	Place Kléberg
-	Avenue Blanc
-	Cours de Rive 1 à 5
-	Promenade du Pin 1 à 5
-	Rue du Roveray 11 à 13
<i>Aménagements pour modération de trafic et traversées piétons</i>	
-	Rue de Saint-Jean 26-32
-	Rue du Grand-Pré, carrefour rue Antoine-Carteret
-	Avenue De-Budé 35
-	Chemin du Petit-Sacommex, carrefour avenue De-Budé
-	Rue de Lyon, tronçon rue Tronchin/rue Lamartine
-	Rue de Lyon
-	Rue du Temple 5
-	Rue Beau-Site, angle sentier de Sous-Terre
-	Extension des lignes du tram 13 - Cornavin
<i>Tri sélectif</i>	
-	Rue de la Colline
<i>Surveillance de travaux de tiers sur le domaine public</i>	
-	884 demandes de permissions d'ouverture de fouilles ont été préavisées par notre service.
-	85 % des demandes émanant des services publics.

Aucune autorisation pour des ancrages en 2002.

Ouvrages d'art

- Rue Beau-Site (angle sentier de Sous-Terre)
- Extension des lignes du tram 13 - Cornavin/Sécheron
- Pont de Carouge
- Quai Gustave-Ador 87 (Port-Noir)

Assainissement

- Place Kléberg
- Extension des lignes du tram 13 – Cornavin/Sécheron
- Giratoire Fontenette (quai Capod'Istria/rue de la Colline/rue de l'Aubépine/avenue de la Roseate)
- Rue du Général-Dufour

Les interventions des équipes du service

Chaussées, trottoirs, espaces publics

Les équipes travaux directs ont réalisé:

- 17 abaissements de trottoirs, 126 réparations sur chaussées en béton, enrobés bitumineux et pavés, 93 réfections de trottoirs en béton, enrobés et pavés, 37 réfections de tapis froid
- réparation ou changement de 8 bornes en roche, 12 bornes simili (grande), 23 bornes simili (petite), 106 bornes réfléchissantes, pose de 84 épingles inox et potelets pour deux roues, pose et réparation de 86 potelets type VGE.
- travaux préparatoires (alimentation, écoulement, accès) pour la pose de 4 w.-c. provisoires dans les parcs Gourgas et Ancien Palais.
- 95 interventions pour travaux divers (bancs, glissières métalliques, pose de bornes-fontaines, sacs EP, barrières type Etat, entourages d'arbres, chaînes).

Assainissement

- Au moyen de véhicules ad hoc (aspirateurs de boue ou cureuses), il a été nettoyé 9400 sacs d'eaux pluviales et retiré 1182 tonnes de boue et de déchets divers, soit 125 kg par sac EP; 70 tonnes de boue et résidus divers ont été retirés des collecteurs et 76 tonnes des séparateurs du garage de la voirie.
- Interventions pour caler des regards : 9 fois, pour déboucher les écoulements des fontaines : 12 fois, pour déboucher ou nettoyer les fosses à bornes : 48 fois, pour déboucher les w.-c. publiques : 20 fois, pour remplacer des grilles : 18 fois, pour déboucher les boxes du garage : 17 fois, pour changer des plateaux, regards : 3 fois.

Les travaux directs sont intervenus pour : - 1 assainissement contrôle regard, 3 fosses, couvercle, 1 raccord à l'égout, 2 sacs-gouffres EP et 4 sacs-grilles EP.	Marquages Les entreprises privées mandatées par la Ville de Genève et les équipes de marquages du service ont respectivement posé, à raison de 30 % et 70 % : - 76 km de peintures et de matières à deux composants, 4296 signes de balisage (tels que flèches, triangles, inscriptions de stop, bus, car, taxi, vélo), 1866 m2 de passages pour piétons, 395 m2 de surface peinte en rouge, ainsi que 3 "Kit-école" et 58 logos "Plan Piéton" Dans les mêmes proportions, soit 30 % et 70 %, les entreprises et les équipes ont supprimé : - 10,5 km de marquage par l'application d'une peinture et par rabotage et 1607 signes de balisage
Monuments - Restauration du socle du buste Gustave-Ador - Conservation-restauration des sculptures monumentales du quai Turretini; "Aigle de Genève" et "Colombe de la Paix" - Nettoyage et peinture des murs et plafond du passage inférieur du Mont-Blanc. Œuvre "Que se passe-t-il sous la jupe d'un pont" - 103 monuments ou sculptures ont été nettoyés - 3 plaques épigraphiques ont été posées - 60 plaques de rues ont été achetées - 39 plaques de rues ont été posées - 161 interventions sur des plaques de rues (nettoyage, déplacement, etc.) - 51 nettoyages de graffitis sur monuments - 87 nettoyages de graffitis sur fontaines - 306 nettoyages de graffitis sur le domaine public - L'ensemble des points de nettoyage de graffitis est contrôlé 2 fois par semaine - L'ensemble de la rade a été lavé après les Fêtes de Genève - Appui logistique pour différentes manifestations : Fête de la musique, 75 ans de la F.I.B.A., Fêtes de Genève et des promotions - Diverses interventions de nettoyage d'urgence : huile sur le trottoir, peinture sur la route, graffitis insultants - Divers transports d'œuvres et réception de matériaux (dallages de la place de Cornavin, aménagement éphémère de la rue du Beulet, temple de la paix) A ce bref résumé, il faut ajouter tous les nombreux petits travaux et services rendus au sein de la voirie.	Fontaines

Outre le nettoyage, l'hivernage, l'estivage et l'entretien courant, les travaux suivants ont été effectués : - Suite des travaux pour la mise en recyclage du bassin place De-Neuve - Restauration complète des installations de recyclage, place de la Métropole - Fontaines mises sur minuterie : rue de la Servette/angle rue du Cercle, rue des Monettes, place de la Fusterie/côté Rhône, rue Théodore-Weber, boulevard Emile-Jaques-Dalcroze - Réfection de bassins : bassin tampon de la rue des Sources - Sécurisation de l'accès : place des Florentins - Réparation de pompes : pompe immergée du théâtre de Verduze + 5 pompes Biral - Interventions pour raccords électriques et sanitaires : bassin des Réformateurs, quai Ernest-Ansermet, chemin Michée-Chauderon - Nouveau raccordement : pose d'une borne à la promenade des Bastions - Nouvelle conduite de retour : rue de Carouge - Création d'une gaine de liaison : place des Bergues - Nouveau tableau et installations électriques : rue Sillem, place des Vingt-deux-Cantons - Nouvelle installation sanitaire : place des Florentins - Restauration de fontaines bornes : 4 pièces Les travaux directs sont intervenus sur les fontaines pour : - 2 accès, 1 chantepleure, 1 fuite, 2 fontaines-bornes et divers Barrières - Réparations ponctuelles de portails au Jardin botanique - Suite des travaux de restauration de la barrière de la promenade du Lac - Restauration complète de la barrière du quai Capo-d'Istria sur 50 m à l'aval du pont de la Fontenette - L'ensemble des barrières et portails du parc des Bastions a été lavé - L'ensemble des barrières et portails du parc des Eaux-Vives a été lavé - L'ensemble des barrières et portails du parc de la Grange a été lavé Les travaux directs sont intervenus pour : - 4 barrières type police, 20 barrières type VGE, 2 barrières portails, 6 glissières métalliques	
---	--

Personnel :

Le service comprend 70,5 personnes, soit 1,5 de plus par rapport à 2001.

Agenda 21 :

La possibilité de mettre en œuvre des matériaux recyclés et/ou recyclables est systématiquement examinée.

L'aménagement de modération sous forme de giratoire du carrefour de la Fontenette a fait l'objet d'une demande de subvention au sens de l'OPAIR.

Le service participe au groupe de travail chargé de mener les réflexions sur la mise en œuvre de mesures au sens de l'OPB.

Levée des résidus ménagers et nettoyage du domaine public

Missions : Collecte des déchets, nettoyage du domaine public

Objectifs 2002

Objectif 1 :		Degré de réalisation :
Collecte des résidus ménagers en vrac.		Atteint
Abaisser le volume des résidus ménagers collectés en vrac à fin d'incinération.		
La promotion du bon geste requis de l'habitant lorsqu'il hérite d'un déchet ou qu'il le produit s'est poursuivie tout au long de l'année 2002.		
Les campagnes d'information entreprises à intervalles réguliers sur des thèmes ciblés ont permis de poursuivre l'abaissement du volume des déchets en vrac à fin d'incinération au profit d'un accroissement des déchets recyclables.		
Statistique		
L'unité adoptée est la tonne		
	2002	2001
Collecte effectuée par les véhicules du service	50 739,40	52 229,90
Collecte effectuée par des tiers sous contrat (*)	1 100,00	1 079,35
Fraction d'objets volumineux (*)	1 070,00	988,13
Marchés de détail	646,95	685,76
Balayures (*)	3 510,00	3 538,71
Feuilles mortes	803,22	569,19
Total	57 869,57	59 091,04
Variation de poids	- 1 221,47	
Variation en %	- 2,07 %	
(*) Poids estimé. Au moment de la réalisation de ce document, l'intégralité du recensement des poids n'était pas disponible.		

Objectif 2 :	Degré de réalisation :
--------------	------------------------

Collecte des déchets recyclables		Atteint
Accroître la récupération des déchets recyclables à fin de valorisation.		
Les campagnes d'information entreprises régulièrement sur les thèmes concernant les divers fractions de déchets recyclables, ainsi que l'accroissement des moyens humains et logistiques ont permis de poursuivre dans le sens d'une élévation des poids collectés.		
D'autre part, le service a effectué:		
- la mise en place, dans le courant de l'année, de tris dans le cadre du marché de détail de la plaine de Plaimpalais. Les fractions triées sont les matières organiques et les vieux papiers et cartons;		
- la mise en place d'une logistique de tris lors de manifestations.		
<i>Statistique</i>		
L'unité adoptée est la tonne		
	2002	2001
Accumulateurs automobiles	10,27	10,49
Aluminium et fer blanc	54,42	46,60
Bois	1 048,17	1 010,93
Ferraille	468,95	419,97
Feuilles mortes	---	32,40
Matières organiques	2 360,84	1 662,74
Piles usagées	11,89	11,07
Pneus usagés	17,43	16,99
Textiles	440,00	356,90
Verres usagés	3 993,10	3 620,07
Vieux papiers et cartons	8 690,60	8 396,10
Total	17 095,67	15 584,26
OREA		
Electronénagers et appareils électroniques de loisirs	211,22	245,13
Matériel informatique, bureautique et TV	100,79	10,09
Total	312,01	255,22
Total de la collecte des déchets recyclables	17 407,68	15 839,48

Variation de poids	+ 1 568,20
Variation en %	+ 9,90 %
Part des fractions triées et collectées lors du marché de détail de la plaine de Plaimpals (déjà inclus dans la statistique) depuis le 9 avril	
Matières organiques	44,84
Vieux papiers et cartons	22,06
Part des fractions triées et récupérées lors de différentes manifestations (déjà inclus dans la statistique)	
L'unité adoptée est le kg	
Verres usagés	9,98
PET	1,03
Aluminium	0,62
PET et aluminium mélangés	0,30
Compost	0,96
Huile	1,66
Vieux papiers et cartons	1,04
Total	15,59

Divers	66 927	5 577
Fautouils	3 313	276
Frigos	1 984	165
Frigos/vignettes	283	24
Lits	2 925	244
Machines	1 722	144
Matelas	4 982	415
Meubles	12 455	1 038
Ordinateurs	739	62
Planches à repasser	854	71
Pneus	596	50
Rouleaux de moquette	2 417	201
Sommiers	1 806	150
Tables	2 804	234
Télévisions	1 251	104
Pour effectuer cette collecte, les véhicules ont parcouru 46 054 km, soit en moyenne 3 838 km par mois.		
Détail de la collecte		
L'unité adoptée est la tonne.		
	2002	2001
Matières et objets incinérés (*)	1 070,00	988,13
Matières et objets valorisés	1 516,89	1 458,38
OREA	312,01	255,22
Total	2 898,90	2 701,73
Variation de poids		+ 197,17
Variation en %		+ 7,30 %
(*) Poids estimé. Au moment de la réalisation de ce document, l'intégralité du recensement des poids n'était pas disponible.		

Détail de la collecte des vieux frigos			
	Nombre	Taxe(Fr.)	Coût (Fr.)
Frigos sans vignettes	1 984	75,00	148 800,00
Frigos avec vignettes	283		
Total	2 267		

<i>Objectif 5 :</i> Collecte des déchets – Information au public Sensibiliser le public à la réduction de la masse des déchets et aux actions de tris des matières recyclables.	Degré de réalisation : Atteint
Un important travail de sensibilisation de la population résidante aux diverses collectes de déchets pratiquées en ville a été effectué. Celui-ci visait en particulier à promouvoir le bon geste requis de l'habitant lorsqu'il hérite d'un déchet ou qu'il le produit. Des lors, on peut constater que l'objectif a été atteint, puisque la masse des déchets incinérés s'est résorbée au profit de celle des déchets recyclables, qui s'est accrue. Il faut aussi relever que la masse globale des déchets produits sur le territoire communal est stable. Les actions de cette année ont été les suivantes : Mars Introduction d'une logistique de tris sur le marché de détail de la plaine de Plainpalais. Création de panneaux de sensibilisation et distribution d'affichettes y relatives aux marchands. Mars-Mai A titre d'essai, introduction d'annonces dans la Tribune de Genève concernant les reports de levée des déchets, relatifs aux jours fériés. Avril-Mai Création, en collaboration avec le Conservatoire et Jardin botaniques, de l'exposition didactique "Cité Compost". Mai-Juin Affiches sur panneaux SGA pour une campagne "papier" et mise en place d'un stand pour une sensibilisation de proximité. Juin Participation à la manifestation "Devenez acteur du développement durable", organisée dans le cadre de l'Agenda 21. Juin-Décembre Mise en place d'infrastructure de tri des déchets recyclables (tours de tris) pour les manifestations. Initialisation lors de la fête de la Musique. Septembre-Décembre Création, réalisation et distribution du calendrier officiel de la voirie. Novembre-Décembre Collaboration avec le service des écoles et institutions pour l'enfance, afin de mettre en œuvre le tri des déchets des	

préaux des écoles primaires. Conception de pictogrammes spéciaux pour les récipients. Création d'un jeu sur le tri des déchets et interventions dans les préaux.	
Objectif 6 : Nettoiemnt du domaine public – Nettoiement systématique des voiries du domaine public. Garantir la propreté et l'hygiène des voiries	Degré de réalisation : Partiellement Atteint
Afin de renforcer la logistique de nettoyage, des moyens ont été mis en œuvre en sus des prestations récemment réorganisées par le service, notamment en dehors des horaires pratiqués au sein de notre administration. Le nettoyage a été renforcé les samedis et les dimanches en fin d'après-midi, d'avril à mi-octobre. Ce sont des entreprises privées qui effectuent ce travail. Les zones concernées sont les suivantes : Rive droite - les quais - les alentours de la gare Comavin - la zone piétonne du Mont-Blanc - la couverture des voies CFF - le parc Saint-Jean (collaboration avec le service des espaces verts et de l'environnement/SEVE). Rive gauche - les quais - le marché du boulevard Helvétique - le rond-point de Rive - la Vieille-Ville Depuis le mois de novembre, tous les soirs de la semaine, de 19 heures à 21 heures, un nettoyage supplémentaire a été organisé devant la gare Comavin. <i>Statistique</i> L'unité adoptée est la tonne	

		2002	2001
Balayures (*)		3 510,00	3 538,71
Feuilles mortes		803,22	569,19
Total		4 313,22	4 107,90
(*) poids estimé			
Infrastructures de proximité			
Inventaire au 31 décembre			
- Corbeilles à déchets		2 424	
- Caninettes		217	
- Sacs distribués		672 100	

Objectif 7 :	Degré de réalisation :
Nettoient lors de manifestations. Assurer la propreté des lieux festifs pendant et après les manifestations.	Partiellement Atteint
Lors des entretiens réunissant organisateurs et services de la Ville de Genève, le service informe les organisateurs des règles auxquelles ils doivent souscrire en matière d'hygiène et de propreté sur les lieux de manifestations.	
La voirie intervient lors de manifestations organisées par la Ville sur le domaine public et assure ladite propreté. Elle conseille les organisateurs privés, utilisant le domaine public, sur les moyens à mettre en œuvre et la remise en état des lieux. Elle contrôle l'application des engagements des organisateurs.	
Les principales manifestations où le service est engagé sont :	
- Fête de la musique	
- Fête des écoles	
- Fêtes de Genève	
- La Rue est à vous	
- La journée sans ma voiture.	

Objectif 8 : Nettoiemnt du domaine public – Viabilité hivernale. De mi-novembre à fin mars, le service met sur pied un système d'intervention en cas de gel ou de chutes de neige.	Degré de réalisation : Atteint
Le système d'intervention est organisé en 3 phases : 1) Interventions contre le gel sur les ponts, les zones humides ou généralisées à tout le territoire. 2) Intervention en cas de chutes de neige sur les axes prioritaires, qui sont les voies de bus. 3) Enlèvement de la neige en cas de fortes chutes au moyen d'engins de chantier. Cette année, une seule alerte a occasionné une sortie d'engins munis de lames et saieuses, soit les 15 et 16 janvier.	
Objectif 9 : Nettoiemnt du domaine public – Information au public. Informier et sensibiliser le public en matière de propreté et d'hygiène du territoire.	Degré de réalisation : Atteint
Un important travail de sensibilisation de la population résidente, afin de promouvoir les gestes élémentaires visant à maintenir un bon niveau de propreté de notre environnement, a été engagé. Dans cet esprit, quelques actions ont été mises en œuvre :	
Mai Création de plaquettes magnétiques de reconnaissance en synergie, avec le service des espaces verts et de l'environnement (SEVE), pour les véhicules des entreprises engagées pour effectuer des missions de nettoyage, en appoint de la voirie et du SEVE. Slogan : Main dans la main avec la division de la voirie Main dans la main avec le SEVE.	
Août Insertion d'encarts "Avec nous pour une Genève propre" dans la revue officielle du 1^{er} août et dans le plan de l'OTG.	
Septembre Participation à une journée de sensibilisation à la problématique des déchets au sol (littering), organisée par les CFF à la gare Cornavin. Dans ce cadre, collaboration avec les TPG et le DIAEE. Création de visuels en relation avec ladite problématique. Création d'un visuel "Une ville propre, c'est l'affaire de tous" inséré dans la revue officielle de la Foire de Genève.	
Septembre-Décembre	

Octobre	distribuée à plus de 300 000 exemplaires. Campagne de promotion des caninettes sur le quai Gustave-Ador et sur la place de la Navigation. Installation d'un stand et organisation d'équipes avec des chiens qui sillonnent les rues des quartiers sensibles.
Octobre-Décembre	Mise en œuvre d'une campagne ayant pour objectif la sensibilisation de tous les usagers du domaine public de la commune, au thème de la propreté. Création d'un site interactif Internet et du slogan www.mavillenet-ge.ch . Le public peut s'exprimer librement sur le thème de la propreté, émettre des idées et participer à un concours.

Personnel :

Collecte des déchets recyclables

Les effectifs de levée des matières organiques se sont accrus de 2 ouvriers, complétant ainsi les équipages existants.

Collecte et déconstruction des déchets encombrants

Les effectifs de collecte des objets volumineux ont été accrus de 2 ouvriers. Engagement d'une téléphoniste supplémentaire pour faire face aux nombreux appels téléphoniques.

Agenda 21 :

Participation à la manifestation "Devenez acteur du développement durable".

Création et mise en place de structures d'information et de sensibilisation en matière de développement durable.

Organisation des collectes des déchets et du nettoyage de la ville dans le respect des règles élémentaires en matière de protection de l'environnement.

Rapport de gestion du Conseil administratif à l'appui des comptes 2002

DEPARTEMENT MUNICIPAL DES AFFAIRES CULTURELLES

M. Alain Vaissade, Conseiller administratif

Au cours de 2002, le département a réalisé les missions rappelées dans le rapport à l'appui du projet de budget et qui sont les suivantes:

1. Maintenir et mettre en valeur le patrimoine légué par les générations précédentes, c'est-à-dire pourvoir à l'entretien des infrastructures existantes et au bon fonctionnement des institutions établies.
2. Donner des moyens à la création artistique contemporaine, afin de permettre aux artistes de s'exprimer et d'être reconnus dans leur création qui, légitimement, appartiendra plus tard au patrimoine.
3. Favoriser l'accès de la population à la culture, en particulier pour les manifestations et les activités financées ou soutenues par la Ville de Genève.

Les objectifs fixés pour les services sont mentionnés avec leur degré de réalisation. Figurent aussi des informations sur la fréquentation des institutions, sur l'octroi de subventions ponctuelles dans les différents domaines (voir tableau récapitulatif) et sur des aspects particuliers propres à chaque service.

Gestion des ressources humaines

L'effort principal a porté sur la fin du traitement des conséquences de la Motion M-151 et sur le renouvellement de postes importants, tels celui de directeur du Musée d'ethnographie, de responsable du Fonds municipal d'art contemporain (FMAC) et de responsable de l'Institut et Musée Voltaire.

Contrôle de gestion

L'introduction effective du contrôle de gestion à la division art et culture a été préparée pour le 1^{er} janvier 2003. La préparation, la négociation et la conclusion de conventions de subventionnement se sont poursuivies : des conventions ont été signées avec la FOSR, L'OCG, l'AMR, le Festival de la Baïte (elles impliquent aussi le DIP, à l'exception de l'accord avec l'AMR, pour le moment) ; des négociations ont été menées avec PTR, Contrechamps, Am Stram Gram, le Mamco (les trois dernières impliquent le DIP). Au moment de la diffusion de ce rapport, les signatures seront intervenues avec ces derniers organismes.

Organisation

Depuis la nomination de la nouvelle responsable du FMAC, Madame Isabelle Naef-Galuba, le travail d'intégration de cette unité au DAC a pu se développer. Pour les subventions de la division art et culture, les deux domaines culturels Art contemporain et Livre ont été mis en place.

Dossiers particuliers et Bâtiments

Le dossier de la construction d'un nouveau Musée d'ethnographie a été repris dans le cadre d'un groupe de travail Ville et Etat de Genève. Au préalable, le DAC a préparé des mesures d'urgence pour assurer la sécurité des collaborateurs, du public et des collections du musée actuel. C'est ainsi qu'un dépôt a été loué aux Ports Francs: il est en cours d'aménagement; il abritera de manière sécurisée l'ensemble des collections du musée jusqu'ici disséminées dans divers dépôts offrant des conditions de conservation et de sécurité insuffisantes.

Parallèlement, l'étude de la réhabilitation des locaux du musée à Carl-Vogt a été lancée par le département responsable des constructions. L'objectif fixé est la mise aux normes de sécurité du bâtiment, tant pour les personnes (conditions de travail du personnel et conditions d'accueil du public) que des biens (préservation des collections exposées et des équipements techniques). La redistribution des espaces et des fonctionnalités est aussi comprise dans le programme. Cette rénovation est nécessaire en raison du délai qu'implique la reprise complète du dossier de construction d'un nouveau musée.

Les principaux autres dossiers traités sont les suivants:

- emménagement du service des bibliobus à la ZIC, dans des locaux provisoires, offrant des conditions de travail salubres au personnel, en lieu et place du sous-sol de garage de la rue du Vélodrome;
- achèvement de l'étude de faisabilité de la réhabilitation de l'Alhambra en Maison des musiques;
- poursuite de la rétroconversion des frichiers de la BPU grâce à la réaffectation de la subvention fédérale;
- lancement de l'étude de rénovation du Théâtre de l'Orangerie;
- étude de faisabilité des aménagements intérieurs et extérieurs destinés à améliorer le fonctionnement de la Maison des arts du Grütli;
- lancement des études pour la réfection de la Salle de lecture et de la Salle Ami-Lullin à la BPU;
- suite de l'étude pour un dépôt de la BPU au Bois de la Bâtie;
- suite des démarches pour la rénovation de la Comédie;
- recherche de terrain pour la maison de la Danse.

Enfin, il faut mentionner l'aboutissement d'un travail qui s'est développé depuis 1998: la création de la **Conférence culturelle genevoise**, décidée par le Conseil administratif et le Conseil d'Etat, projet assorti d'une convention et soumis conjointement au Conseil municipal et au Grand Conseil en décembre 2002 – janvier 2003. Cette conférence est conçue comme un organe de concertation et de développement d'une politique culturelle pour l'ensemble du canton, voire de la région.

Direction et secrétariat du Département des affaires culturelles

Missions : Assistance et conseil à la présidence du département, direction et coordination, relations extérieures.

Objectifs 2002

Objectif 1 : Assurer le bon fonctionnement du service en ajustant la répartition des tâches entre les différents collaborateurs.	Degré de réalisation : Atteint
Objectif 2 : Assurer le bon fonctionnement du service en ajustant la répartition des tâches entre le service et la Division art et culture. Il reste à transférer les tâches relatives au domaine du livre, des qu'un conseiller culturel sera entré en fonction pour ce secteur.	Degré de réalisation : Partiellement atteint
Objectif 3 : Trouver des solutions pratiques pour améliorer la circulation de l'information dans le domaine de la gestion du personnel du département, en relation avec le Service des ressources humaines. Comme le changement de responsable à la tête du Service des ressources humaines s'est fait en octobre, il est encore prématuré de voir se réaliser un grand nombre de modifications.	Degré de réalisation : Partiellement atteint
Objectif 4 : Trouver des solutions pratiques pour améliorer la circulation de l'information dans le suivi des dossiers concernant les investissements et les bâtiments, en relation avec la Division des constructions.	Degré de réalisation : Atteint

Personnel :

Engagement d'une collaboratrice administrative à 50% pour compenser la diminution du taux d'activité (de 100% à 50%) d'une autre collaboratrice administrative.
Engagement temporaire d'une documentaliste à 70% pour assurer le fonctionnement du service en raison du congé maternité et d'allaitement de la titulaire.
Engagement temporaire de 7 mois, à 80%, d'une adjointe administrative chargée de travaux spécifiques pour la mise en place des conventions de subventionnement.

Agenda 21 :

Participation et suivi des activités de sensibilisation dans l'ensemble de l'administration.
Définition du poste et du cahier des charges de l'administrateur Agenda 21 prévu au budget 2003.

Service administratif et technique de la Division art & culture

Missions : *Logistique, subventionnés, scènes culturelles, conseil*

Objectifs 2002

Objectif 1 : Poursuivre et achever l'introduction du Contrôle de gestion. Le contrôle de gestion a démarré au 1 ^{er} janvier 2003 comme espéré et organisé.	Degré de réalisation : <i>Atteint</i>
Objectif 2 : Formation et sensibilisation des collaborateurs du service à l'accueil. Une partie des cours sont programmés pour 2003 et 2004.	Degré de réalisation : <i>Partiellement atteint</i>
Objectif 3 : Disposer avec un délai de trois mois d'avance de la planification de l'engagement du personnel dans les spectacles prévus, afin de s'aligner sur les conditions prévues dans les futures moutures de la loi fédérale sur le travail. Depuis septembre 2002, le personnel de salle est effectivement convoqué avec un préavis de trois mois d'avance. Un système de personnel de piquet fonctionne aussi à satisfaction.	Degré de réalisation : <i>Atteint</i>
Objectif 4 : Amélioration des capacités de travail sur des supports numériques. Le projet est prévu dans la tranche du plan informatique quadriennal qui n'a été votée qu'en décembre 2002.	Degré de réalisation : <i>Non atteint</i>
Objectif 5 : Achever la révision du règlement de fonctionnement des ateliers. Le règlement doit encore être formellement validé par le Conseiller administratif.	Degré de réalisation : <i>Atteint</i>

Personnel :

Les dernières mutations provenant de la régularisation des faux temporaires ont eu lieu au 1^{er} janvier 2002. Depuis, il a fallu encore régulariser une collaboratrice au bénéfice d'un contrat d'employé régulier et qui avait dépassé le seuil minimal de gains pour l'affiliation à la caisse de pension. Cette mutation a augmenté d'un poste avec taux d'activité de 50% l'effectif du service.

Le service a occupé 5 jeunes étudiants pendant l'été, contre 2 les années précédentes, participant ainsi activement à la promotion de cette action proposée par la Ville. En revanche, l'apprenti menuisier des ateliers de décors de théâtre a renoncé, en cours de formation, à poursuivre son apprentissage.

Agenda 21 :

Le développement durable et l'agenda 21 municipal ont été parmi les thèmes traités lors des séminaires du service. Les points suivants ont été examinés : traitement des résidus de bois des ateliers (désormais réutilisés comme bois de chauffage), choix des prochains véhicules du service suite à l'approbation de la PR-144, installation de poubelles double-bacs dans tous les bureaux du service, etc.

Suite à l'approbation du crédit d'investissement fin 2001 dans lequel se trouvait le système d'aspiration des déchets et des poussières des ateliers de décors, cet équipement a enfin pu être mis en place et fonctionne à la satisfaction des usagers et du personnel des ateliers.

Service de la promotion culturelle

Missions : Missions de promotion, missions en faveur des publics

Objectifs 2002

Objectif 1 : Promouvoir les grandes manifestations : Fête de la musique.	Degré de réalisation : Atteint Augmentation du tirage du programme (55'000 exemplaires dont 20'000 suppléments Tribune). Site internet : visuel attractif (Albertine), programme avec moteur de recherche performant, fiches d'inscription pour les musiciens. 340 inscriptions en ligne en 2002 (203 en 2001). Fréquentation : 950'000 accès, soit 29'300 visiteurs pendant le mois de juin.
Objectif 2 : Développer le site internet du Département des affaires culturelles. -Mises à jour régulières du site internet. Création de nouvelles pages. Gestion de la base de données de l'agenda culturel en collaboration avec les services. Mise en ligne des albums photo et vidéo des manifestations du département. Edition de supports promotionnels afin de promouvoir l'adresse www.ville-ge.ch/culture (affiches, cartes postales, post-It).	Degré de réalisation : Atteint
Objectif 3 : Développer la promotion de Musiques en été. Augmentation du tirage du programme (60'000 exemplaires). Développement d'une signalétique à la Cour de l'Hôtel de Ville. Développement du site internet (extraits musicaux).	Degré de réalisation : Atteint
Objectif 4 : Renforcer la promotion du Victoria Hall et développer une nouvelle ligne pour la promotion du Casino Théâtre. Annonces hebdomadaires dans la presse pour promouvoir le programme des concerts au Victoria Hall. Lancement d'une campagne d'affichage pour promouvoir le programme du Casino Théâtre et édition d'affichettes/dépliants.	Degré de réalisation : Atteint

<i>Objectif 5 :</i> Augmenter les tirages des supports d'information et améliorer la diffusion.	Degré de réalisation : Atteint Musées et centres d'art. Expositions temporaires. Augmentation du tirage de 5'000 à 10'000 exemplaires. Eté culturel: augmentation du tirage de 14'000 à 20'000 exemplaires, amélioration de la diffusion. Une journée à Genève: tirage à 50'000 exemplaires en français et 40'000 en anglais, envoi des dépliants dans les offices du tourisme : Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Suède.
<i>Objectif 6 :</i> Développer les supports de promotion multimédias. Réalisation de 1'700 photos par le Centre multimédia. Réalisation de supports vidéo sur la Fête de la Musique, la Nuit de la science, Musiques en été, La bibliothèque publique et universitaire. Réalisation d'une émission sur Lénan bleu. Réalisation d'un spot publicitaire (carte 20 ans/20 francs).	Degré de réalisation : Atteint Réalisation de 1'700 photos par le Centre multimédia. Réalisation de supports vidéo sur la Fête de la Musique, la Nuit de la science, Musiques en été, La bibliothèque publique et universitaire. Réalisation d'une émission sur Lénan bleu. Réalisation d'un spot publicitaire (carte 20 ans/20 francs).
<i>Objectif 7 :</i> Promouvoir les mesures d'aide à la création ; assurer la promotion de « 1702-2002, La bibliothèque publique et universitaire de Genève ». Edition d'un dépliant « Aide à la création » rassemblant prix, bourses et ateliers. Campagne de promotion « 1702-2002, La bibliothèque publique et universitaire de Genève », réalisation d'un documentaire.	Degré de réalisation : Atteint Promouvoir les mesures d'aide à la création ; assurer la promotion de « 1702-2002, La bibliothèque publique et universitaire de Genève ». Edition d'un dépliant « Aide à la création » rassemblant prix, bourses et ateliers. Campagne de promotion « 1702-2002, La bibliothèque publique et universitaire de Genève », réalisation d'un documentaire.
<i>Objectif 8 :</i> Développer l'offre en faveur des personnes âgées. Cinéma des aînés : 3 cycles de 4 séances, 1'959 spectateurs (1'288 en 2001). Achats de représentations en matinées: 14 représentations au Grand Casino (théâtre, ballets), au Poche, au Théâtre du Grütli, au BFM (théâtre), au Grand Théâtre (opéra) et au Casino Théâtre (Revue genevoise): 9'924 billets vendus au prix de 7.- francs. Accès à des conditions privilégiées dans plusieurs théâtres genevois: billets individuels à 7.- francs à Am Stram Gram, au Caveau, à la Comédie, au Loup, au Poche, au Théâtre de l'Espérance, au Théâtre du Grütli, au Théâtre des Marionnettes et au Théâtre Saint-Gervais, soit 5 institutions supplémentaires par rapport à 2001: 551 billets vendus. Accès aux concerts du dimanche au Victoria Hall: 2'358 billets vendus, soit plus de 50% d'augmentation par rapport à 2001.	Degré de réalisation : Atteint Développer l'offre en faveur des personnes âgées. Cinéma des aînés : 3 cycles de 4 séances, 1'959 spectateurs (1'288 en 2001). Achats de représentations en matinées: 14 représentations au Grand Casino (théâtre, ballets), au Poche, au Théâtre du Grütli, au BFM (théâtre), au Grand Théâtre (opéra) et au Casino Théâtre (Revue genevoise): 9'924 billets vendus au prix de 7.- francs. Accès à des conditions privilégiées dans plusieurs théâtres genevois: billets individuels à 7.- francs à Am Stram Gram, au Caveau, à la Comédie, au Loup, au Poche, au Théâtre de l'Espérance, au Théâtre du Grütli, au Théâtre des Marionnettes et au Théâtre Saint-Gervais, soit 5 institutions supplémentaires par rapport à 2001: 551 billets vendus. Accès aux concerts du dimanche au Victoria Hall: 2'358 billets vendus, soit plus de 50% d'augmentation par rapport à 2001.

Objectif 9 : Développer l'offre culturelle en faveur des organismes sociaux.	Degré de réalisation : Atteint
34 organismes et associations contactés; partenaires : 6 théâtres (Le Caveau, La Comédie, Le Poche, Théâtre du Grütli, Théâtre du Loup, Théâtre Saint-Gervais), le Grand Théâtre, 4 organisateurs de concerts (AMR, Ateliers d'ethnomusicologie, Service culturel Migros – Concerts Club et Concerts Temps & Musique –, Concerts du dimanche au Victoria Hall), et une action ponctuelle avec le Théâtre Marathon. Bilan avec les associations en juin 2002 : action jugée très positive par les organismes sociaux présents. Janvier-juin 2002: théâtre, 165 billets demandés, 48 billets utilisés ; Grand Théâtre, 200 billets (4 spectacles) ; concerts, 190 billets demandés, 57 billets utilisés. Septembre-décembre 2002: théâtre, 390 billets demandés, 144 billets utilisés ; Grand Théâtre, 130 billets (3 spectacles), concerts : 245 billets demandés, 28 billets utilisés. Total : 607 billets.	

Objectif 10 : Lancer la carte Genève-culture.	Degré de réalisation : Non atteint
Projet renvoyé à la future Conférence culturelle.	

Objectif 11 : Développer l'information et la vente des cartes 20 ans/20 francs.	Degré de réalisation : Atteint
Développement du réseau de partenaires en 2002 : La Grenade, Théâtre de Carouge, Théâtre de l'Orangerie, l'Orchestre de Chambre de Genève, Musée des Suisses dans le monde, Espace Rousseau, Collections Baur, CAC-Vollaire, AMR Jazz Festival, Archipel, Black Movie Festival, Cinéma Tout Ecran, La Cour des Contes, Musiques en été. Développement du réseau de distribution, nouveaux points de vente : Alhambra, Bibliothèques municipales, Casino Théâtre, cycles, Muséum d'histoire naturelle, Victoria Hall, site internet. Développement du site internet : graphisme amélioré, lancement d'un jeu-concours, d'une rubrique « A voir à Genève », achat de cartes et bons cadeaux en ligne. Actions de marketing direct : mailing fichiers partenaires (Grütli, Comédie, Saint-Gervais, Le Poche, Bibliothèques municipales), circulaire professeurs, membres associations parents d'élèves, mailing commissions théâtre, cinéma, musique dans les collèges, mailing maisons de quartier, FASE et écoles de musique, 654 cartes vendues, plus de 1500 billets utilisés dans les institutions partenaires (dont 61 cartes Fête de la musique, Nuit de la science, Musiques en été).	

Personnel :

Mise au concours du poste de concepteur-réalisateur et nomination du candidat retenu. Avec cet engagement, le centre multimédia a complété son effectif et se trouve tout à fait opérationnel.
Accueil d'un maturant professionnel, de deux stagiaires et d'un étudiant d'été.

Locaux :

Des travaux ont été achevés dans les locaux du service route de Malagnou 17 : restauration de bureaux, mise sous sécurité des locaux, câblage informatique, électricité, sanitaires.

Agenda 21 :

En 2002, le service de la promotion culturelle a développé ses actions en faveur d'une meilleure insertion des personnes âgées et des bénéficiaires d'organismes sociaux dans la vie culturelle de leur ville. En partenariat avec le Centre d'animation cinématographique, il a poursuivi les séances du cinéma des aînés à l'Auditorium Arditi-Wilsdorf, le lundi après-midi. Trois cycles de quatre séances ont été proposés. Outre les achats de représentations, il a également développé les billets subventionnés au prix de 7 francs pour les membres des groupements dans plusieurs théâtres genevois. Le service a proposé des invitations aux spectacles (théâtre, concerts, opéra) à des organismes sociaux et à des associations afin de favoriser l'accès de leurs bénéficiaires à la culture. Cette action est menée en collaboration avec la Plate-forme de coordination contre l'exclusion du département des affaires sociales.

Service aux artistes et acteurs culturels
 Missions : *Mise en place de la politique culturelle, application de la politique culturelle*
 Objectifs 2002

Art musical

Objectif 1 : Mettre en œuvre la nouvelle convention avec la FOSR et, par voie de conséquence, reconfigurer le domaine de la musique classique à Genève, en particulier le soutien à L'OCG. Signature d'une convention de subventionnement avec la FOSR et d'une autre avec L'OCG. Préparation d'une convention tripartite avec Contrechamps (signée en janvier 2003). Ajustement de la subvention du Cartel des chorales classiques.	Degré de réalisation : Atteint
	Préparation d'une convention tripartite avec Contrechamps (signée en janvier 2003). Ajustement de la subvention du Cartel des chorales classiques.
Objectif 2 : Initier le réajustement en faveur des formes actuelles et de la diversité, au sens large, et suivre le réaménagement de l'Alhambra pour toutes les musiques. Accord-cadre de deux ans conclu avec l'AMR. Préparation d'une convention tripartite avec les Ateliers d'ethnomusicologie. Fin des négociations de la convention avec PTR (signée en janvier 2003). Avancement du dossier de l'Alhambra: le bien-fondé de l'affectation en faveur de toutes les musiques est confirmé; la pré-étude de la rénovation complète est achevée; les travaux d'urgence sont bien engagés. Par ailleurs, une extension du bâtiment de l'AMR, le Sud des Alpes, est envisagée.	Degré de réalisation : Atteint
	Fin des négociations de la convention avec PTR (signée en janvier 2003). Avancement du dossier de l'Alhambra: le bien-fondé de l'affectation en faveur de toutes les musiques est confirmé; la pré-étude de la rénovation complète est achevée; les travaux d'urgence sont bien engagés. Par ailleurs, une extension du bâtiment de l'AMR, le Sud des Alpes, est envisagée.
Objectif 3 : Evaluer de manière plus réaliste les coûts de la Fête de la Musique. Les montants portés au budget 2002, puis 2003, de la Ville de Genève correspondent à l'ampleur prise par la Fête, même s'ils ne permettent pas de refaire les éditions exceptionnelles des années 2000 et 2001. La gestion administrative de la Fête a été renforcée et l'équipe en partie renouvelée.	Degré de réalisation : Atteint
	Les montants portés au budget 2002, puis 2003, de la Ville de Genève correspondent à l'ampleur prise par la Fête, même s'ils ne permettent pas de refaire les éditions exceptionnelles des années 2000 et 2001. La gestion administrative de la Fête a été renforcée et l'équipe en partie renouvelée.

<i>Objectif 4 :</i> Poursuivre l'amélioration des concerts-sérénade donnés à la Cour de l'Hôtel de Ville en été. Affiches partagées avec les grands festivals européens (Salzbourg, Lucerne, Schwarzenberg, Edimbourg). L'offre rencontre la faveur du public : fréquentation de 55 % en 2000, de 80 % en 2001 et 2002.	Degré de réalisation : Largement atteint
---	--

<i>Objectif 5 :</i> Maintenir, pour la saison d'hiver, une offre de qualité à l'intention d'un public populaire. Amélioration de la fréquentation par concert de l'ordre de 10 % (854 auditeurs/concert en 2000-2001, 940 en 2001-2002.).	Degré de réalisation : Atteint
---	--

Arts de la scène

<i>Objectif 1 :</i> Poursuite de la mise à niveau de la subvention à la Fondation d'art dramatique, de concert avec l'Etat. Augmentation de la subvention de la Ville En raison de la décision du Conseil municipal du 7.12.2002. L'augmentation parallèle de la subvention de l'Etat est devenue insuffisante pour respecter la proportion 70% Ville et 30% Etat, selon les statuts de la Fondation.	Degré de réalisation : Atteint
---	--

<i>Objectif 2 :</i> Réajustement et mise au même niveau des deux crédits généraux de soutien aux créations théâtrales et chorégraphiques. Pour 2003, les deux crédits ont été équilibrés à 600'000 francs chacun.	Degré de réalisation : Atteint
---	--

<i>Objectif 3 :</i> Revalorisation du crédit de production du Théâtre du Grütli. Augmentation de 80'000 francs obtenue en 2002.	Degré de réalisation : Atteint
---	--

<i>Objectif 4 :</i> Revalorisation du crédit en faveur des associations logées au Grütli, afin de permettre la réalisation de projets communs. Augmentation de 50'000 francs en 2002, qui a permis la réalisation de la manifestation commune "24 heures pour la photographie".	Degré de réalisation : Atteint
---	--

Objectif 5 : Rétablissement partiel de la subvention à la Villa Dutoit. Le montant du crédit n'a pas été augmenté de 2001 à 2002, mais la subvention 2001 n'avait été que partiellement versée, suite à la fermeture temporaire de la Villa Dutoit.	Degré de réalisation : Atteint
--	--

Objectif 6 : Participer au Fonds Régio (soutien à la production cinématographique). La Ville et l'Etat ont examiné le dossier et accordé tous deux une subvention (Ville : 200'000 francs).	Degré de réalisation : Atteint
--	--

Objectif 7 : Revalorisation du crédit de soutien aux manifestations cinématographiques, afin d'accroître le soutien à la diffusion des films genevois. Augmentation du crédit, en 2002, de 40'000 francs. La situation des manifestations concernées (Cinéma Tout Ecran et Black Movie) reste fragile et les effets sur les films genevois demeurent modestes.	Degré de réalisation : Partiellement atteint
---	--

Objectif 8 : Revalorisation du crédit de soutien au Festival de la Bâtie, dans la perspective d'un développement à moyen terme. Une convention de subventionnement tripartite a été signée en 2002, qui assurera une pérennité et un développement raisonnable du Festival pour les quatre prochaines années.	Degré de réalisation : Atteint
--	--

Objectif 9 : Revalorisation du crédit d'aide aux tournées. Augmentation de la ligne budgétaire de 100'000 francs en 2002.	Degré de réalisation : Atteint
--	--

Art contemporain

Objectif 1 : Recruter un nouveau conseiller culturel et lui transmettre les dossiers actuellement gérés au secrétariat du département. Le Conseil municipal a refusé la création de ce poste lors du vote du budget 2002.	Degré de réalisation : Non atteint
--	--

Livre

<i>Objectif 1 :</i> Recruter un nouveau conseiller culturel et lui transmettre les dossiers actuellement gérés au secrétariat du département. Le recrutement a débuté en novembre 2002 pour un poste à pourvoir en 2003.	Degré de réalisation : Partiellement atteint
--	--

Agenda 21 :

Introduction, dans les Conventions de subventionnement et dans les Dispositions relatives au subventionnement ponctuel, de clauses incitant les associations et institutions à adopter des pratiques conformes à l'Agenda 21 (économies d'énergie, utilisation de matériaux recyclables, etc.).

Fonds municipal d'art contemporain
Missions : Soutiens à la création, conservation, diffusion
Objectifs 2002

<i>Objectif 1 :</i> Reformuler les soutiens gérés par le FMAC. L'année 2002 a connu la mise en place ponctuelle de nouveaux soutiens, tels qu'ils sont définis dans l'arrêté municipal du 14 novembre 2001, soit : des attributions de bourses, des mises à disposition d'ateliers d'artistes (location ou attribution), des offres de résidence (en relation avec les institutions genevoises, des aides à la réalisation de projets (publication de catalogues d'artistes, organisation d'événements culturels, production d'œuvres). Dans ce cadre et ces catégories, quatorze soutiens ont été octroyés en 2002. Cependant la formulation de la politique culturelle dans ce secteur n'est pas encore achevée.	Degré de réalisation : Partiellement atteint
<i>Objectif 2 :</i> Indexer et numériser (scanner) la documentation photographique. En vue de la publication du catalogue de la collection FMAC 1991-2001, la priorité a porté sur la numérisation de la documentation photographique des œuvres acquises dans cette période (560 œuvres numérisées sur un total d'environ 1'000, soit 56%, sans compter les œuvres vidéos). En parallèle, la description et l'indexation de chaque document photographique numérisé a été enregistrée dans la base de données Musinfo et relié à la fiche d'inventaire de l'œuvre correspondante.	Degré de réalisation : Partiellement atteint
<i>Objectif 3 :</i> Remettre en ordre et rationaliser l'agencement des dépôts FMAC aux Portis-Francis et à la ZIC. De nouvelles structures de rangement ont été posées. Les œuvres ont pu être reconditionnées. Le dépôt aux Portis Francis est aujourd'hui plus fonctionnel. A la ZIC, on a procédé à un nettoyage de fond et pris des mesures de protection contre la poussière, en revoyant l'aménagement, ce qui a permis un gain de place.	Degré de réalisation : Atteint
<i>Objectif 4 :</i> Publier la première tranche des acquisitions et des événements FMAC : 1997-2001. Période transitoire (<i>interim</i>, puis nomination d'une nouvelle responsable au 1^{er} octobre 2002).	Degré de réalisation : Non atteint

Personnel :

La nouvelle responsable, à 100%, est entrée en fonction le 1^{er} octobre 2002, après un interim à 80%. Un collaborateur scientifique, chargé de numérisation, à 50%, a travaillé du 1^{er} janvier au 30 juin 2002, puis du 1^{er} octobre au 31 décembre 2002. Une collaboratrice scientifique, chargée de documentation, a travaillé à 50% du 1^{er} juillet au 31 août 2002, puis à 20% du 1^{er} décembre au 31 décembre 2002. Une stagiaire en documentation au bénéfice d'un contrat *Action d'hommage* a travaillé du 1^{er} janvier au 30 juin 2002. Le poste de collaborateur scientifique à 50 %, obtenu dans le budget 2002 n'a pas été repourvu, en attente de la nomination de la nouvelle responsable. Il a servi au financement partiel des engagements temporaires. Il sera pourvu en 2003.

Conservatoire et Jardin botaniques

Missions : *Exploration, conservation, recherche, communication, protection*

Objectifs 2002

Objectif 1 : Participation aux Florales dans la cadre de la Foire de Genève. Le Jardin a présenté aux 3èmes Florales de Genève en novembre, sur 280m ² , avec l'aide du secteur Education environnementale et relations publiques, une réplique des Terrasses des Officialines et Utilitaires, qui a obtenu un réel succès auprès du public.	Degré de réalisation : Atteint
Objectif 2 : Au niveau des activités destinées au grand public, réalisation de l'exposition " Cap au sud " . Cette exposition présentait les activités de coopération et de recherche au sud, et plus particulièrement au Paraguay, projet pilote sur le modèle duquel se sont développés ceux de Dakar, Bamako, Abidjan, São Paulo et La Paz. Ces activités sont subventionnées directement par le Conseil administratif à travers la Délégation à la coopération. Cette exposition a été l'occasion d'inviter de nombreuses ONG spécialisées dans le développement, parmi lesquelles plusieurs collaborent avec les CJB. Les mots-clés résumant ces activités sont les suivants : coopération nord-sud et sud-sud, amélioration de la qualité de vie dans les banlieues défavorisées, conservation et utilisation des savoirs traditionnels en médecine (« médecine aux pieds nus »), promotion du rôle des femmes.	Degré de réalisation : Atteint
Objectif 3 : En recherche, mise en place d'une check-liste informatisée des espèces végétales africaines. Mise en place d'un partenariat avec Pretoria. Définition de la structure de la base de données et développement des outils de gestion. Travaux de saisie et d'édition des données réalisés à 15%. Outil de consultation web à développer en 2003.	Degré de réalisation : Atteint

Objectif 4 : Poursuite de l'inventaire global sur la biodiversité (Alpes, Amérique du sud). Concernant les Alpes, la phase de mise à jour de la base de données s'est achevée, rendant possible dès 2003 la mise en pages du <i>Flora alpina</i> , en vue de sa publication finale, prévue en 2004. L'inventaire sur la biodiversité corse s'est poursuivi avec 5 nouvelles espèces découvertes dans l'île et 320 espèces traitées pour la flore de poche. Pour le Paraguay, 4 nouvelles familles ont été publiées sous forme de fascicules, et les clés de 74 familles sont disponibles sur le Web.	Degré de réalisation : Atteint
Objectif 5 : A l'herbier, renvoi de l'herbier Bertoni au Paraguay, après son remontage et sa restauration, dans le cadre de la convention avec la Société Scientifique du Paraguay. L'herbier Bertoni restauré a été remis officiellement en novembre 2002 à Mme Nelida Soria, conservatrice des herbiers de la Société Scientifique du Paraguay. L'herbier est arrivé à Asunción fin décembre.	Degré de réalisation : Atteint
Objectif 6 : A la bibliothèque, reprise du programme de restauration des reliures. Le conservateur a, de plus, rempli deux autres objectifs fixés en interne pour le secteur : - éditions : retour au rythme annuel (un volume en deux fascicules) de la publication de la revue <i>Candollea</i> (édition des fascicules 56/2, 57/1 et 57/2); - bibliothèque et atelier d'infographie : reconstitution au complet des deux équipes techniques du secteur, suite à deux départs à la retraite, nomination d'un bibliothécaire principal par promotion interne, choix d'un nouveau bibliothécaire et engagement d'un infographiste.	Degré de réalisation : Atteint
Objectif 7 : Sur le plan informatique, mise à disposition du public et du monde scientifique via internet de certaines données électroniques. Données accessibles: clé des genres de la flore du Paraguay, cours de botanique systématique des plantes à fleurs, cours de botanique systématique (Universités de Genève et Lausanne). Catalogue des types des herbiers de Genève: outil de saisie (intranet) et interface de consultation (internet) opérationnels. Saisie de données en cours (premières familles disponibles dès l'été 2003).	Degré de réalisation : Partiellement atteint

<i>Objectif 8 :</i> Au niveau de la protection de la nature, initiation d'un programme de gestion des espèces végétales pour le canton, dans le cadre d'une convention encore à mettre en place avec l'Etat, et en particulier avec le service des forêts, de la protection de la nature et des paysages. Pour 169 espèces menacées, 554 stations ont été répertoriées en détails, base fondamentale pour un projet de these visant à l'élaboration d'un concept global pour la conservation de la flore dans le bassin genevois. A noter aussi l'accroissement de la banque de semences, la multiplication d'espèces menacées et la lutte contre les plantes néophytes envahissantes ; tout ceci en étroite coordination avec le service des forêts, de la protection de la nature et des paysages.	Degré de réalisation : Partiellement atteint
---	---

Personnel :

Avec les 3.5 postes nouveaux octroyés en 2002, ont été engagés en cours d'année; un horticulteur aux serres de Pregny, une médiatrice, une secrétaire-libraire à mi-temps pour le Botanic Shop et une préparatrice pour l'herbier.
 Au 31 décembre 2002, en plus des postes fixes, les CJB comptent 3 apprentis, 1 agent spécialisé, 3 employés temporaires, 1 action contre le chômage, 5 chômeurs OCE.
 L'Université délègue à travers le Laboratoire de botanique systématique (Centre de botanique) 1 biologiste moléculaire, 1 ingénieur système 100%, 1.5 postes d'assistant et des moniteurs. En outre, des diplômants et stagiaires suisses et étrangers ont travaillé temporairement dans l'institut au bénéfice d'accords avec l'Université.
 Le Centre de botanique renforce l'activité scientifique de l'institut en hébergeant 1 collaborateur du Fonds national suisse de la recherche scientifique, 1 correspondant *Pro Specie Rara* payé par cette fondation, 1 collaborateur de la Fondation Aubert, 1 responsable à plein temps et 2 collaborateurs à temps partiel de la fondation du Centre du Réseau Suisse de Floristique.
 12 chômeurs ont travaillé aux CJB dans le cadre de l'occupation temporaire de l'Office cantonal de l'emploi, 1 personne dans le cadre de l'Action contre le chômage de la Ville de Genève. 37 personnes ont été engagées en temporaire pour de courtes périodes (dont 11 stagiaires en horticulture et 10 jeunes pour des contrats d'été), ou pour des projets particuliers ou des activités saisonnières.

Locaux :

Dans le cadre du crédit d'investissement pour l'étude de l'agrandissement de Bot. V (PFO n° 42.24.1, herbier et Bibliothèque) voté en 1998, le service d'architecture a effectué une visite afin de relancer les projets d'étude. Rappelons que cet agrandissement est vital pour le maintien de la qualité des collections.

Agenda 21 :

Une grande partie des activités des CJB répondent aux préoccupations de l'Agenda 21. Nous nous contenterons dans ces lignes de mentionner les efforts principaux menés dans les domaines de la coopération et du développement durable en 2002. Ces activités ont bénéficiés de moyens supplémentaires à ceux du service provenant du Conseil administratif, de l'Etat et de fondations privées.

1. Facette régionale et de proximité

Le projet « Patrimoine Vert », Système d'Information à Référence Spatiale (SIRS) de la Biodiversité régionale, est réalisé aux Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, dans le cadre de son Laboratoire de système d'information géographique et de télédétection. L'objectif principal est de définir, puis mettre en œuvre dans un cadre limité, un Système d'information à référence spatiale (SIRS) de la biodiversité de la région genevoise servant: 1) d'instrument d'intégration des connaissances fondamentales portant sur les milieux, les espèces et les individus; 2) d'observatoire de l'évolution de la biodiversité; 3) d'outil d'aide à la décision en matière de gestion et de conservation du patrimoine naturel.

Sur le plan géographique, ce projet s'étend aux limites du bassin genevois. Dans un premier temps, nos efforts se concentrent sur le territoire du canton de Genève. Sur le plan thématique, la cible de notre projet est l'intégration des connaissances et le suivi de l'évolution de la biodiversité de la région. Notre effort premier, de par la spécialité de l'institut, est consacré à la diversité végétale. L'objectif final est de disposer d'un Système d'aide à la décision (SAD) basé sur un Système d'information à référence spatiale (SIRS) botanique.

2. Facette Genève internationale

Le programme cadre des CJB a pu être poursuivi avec succès sur quatre axes :

- à Asuncion : amélioration de la collection de plantes médicinales du Jardin botanique, collaboration au programme Tesareka de la Croix Rouge Suisse, édition d'un manuel de formation continue sur les plantes médicinales pour les promoteurs de santé, nombreux cours et ateliers, etc.
- à Dakar : réhabilitation du Jardin botanique de Dakar, création d'un centre d'éducation environnementale au Parc de Hann, interprétation du carré botanique et du zoo du Parc de Hann,
- à La Paz : réalisation de la première étape des « Jardins ethnobotaniques » de La Paz (3 jardins éducatifs autour des plantes utiles boliviennes) ;
- création, suite à la visite des magistrats A. Vaissade et M. Tornare, d'un nouveau pôle du programme cadre des CJB à São Paulo : mise en forme du projet « Jardin ethnobotaniques de la Mata atlantica » (Parc Ibirapuera au centre de São Paulo et Réserve naturelle de Apa Capivari Monos).

L'axe ivoirien du programme est poursuivi de manière autonome par les partenaires locaux suite aux événements politiques récents dans ce pays.

Divers :

Un rapport complet des activités des CIB figure dans la revue scientifique Candollea 58/1.